



FOOTBALL- LIGUE 1 (MISE À JOUR)

La JS Kabylie rate le coche

Lire en page 18



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conjuguer les efforts de tout un chacun

Lire en page 5

PORT D'ALGER Des dockers en grève

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1160 Mercredi 5 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

QUATRE JOURS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU VRAQUIER « MV BLIDA »

Les ravisseurs campent sur leur silence

Page 5

LAIT

L'Etat réorganise la filière

LA COPIE REVUE ET CORRIGÉE

Lire en page 3



Lutte contre la criminalité

Hamel veut impliquer le citoyen et la société civile

Page 4

Cinéma algérien



LES FILMS IGNORENT L'AVANT-COLONISATION

Page 11

Repères

10.800

volontaires américains se font scanner le corps pour actualiser leurs tailles de vêtement

360

millions de SMS ont été échangés entre les Français durant le réveillon du Nouvel An

5,2

millions d'iPhone dans le monde ont été écoulés par Apple entre fin mars et fin juin écoulés, soit une hausse de 626% par rapport à la même période de l'année d'avant

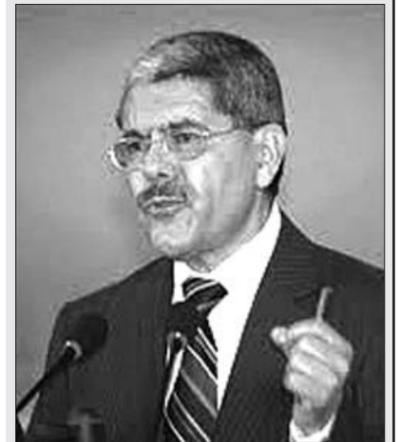
Rahmani-Bouteflika... le vingtième anniversaire de Rio



Une réunion internationale préparatoire pour le 20^e anniversaire du Sommet de Rio de Janeiro sur l'environnement (2012) se tiendra au siège des Nations unies à New York à partir du 22 de ce mois en présence des plus grandes ONG internationales. Au menu de cette réunion, l'adoption du programme détaillé des activités commémoratives du Rio+20 ainsi que l'élaboration d'une liste des 100 personnes à honorer, à cette occasion, pour leurs efforts et leurs réalisations durant ces 20 dernières années. Le Président Bouteflika figure parmi les mieux placés pour intégrer cette liste pour ses efforts pour le développement durable en Afrique. Un deuxième candidat peut intégrer cette liste, il s'agit de Chérif Rahmani, qui jouit d'un grand respect parmi ses pairs.



Le point sur le professionnalisme



EL Hachemi Djiar, ministre de la Jeunesse et des Sports vient de dégager une commission au sein de son département qui sera chargée d'assurer le suivi des modalités pratiques d'applications de la loi sur le professionnalisme dans le football. Une décision que le ministre a pris suite aux différentes requêtes des présidents de clubs qui n'ont été sommés de se conformer à la nouvelle mesure sans pour autant avoir eu concrètement les aides décidées. Le ministre veut suivre minutieusement ce dossier.

Le rapport de Driss El Djazairi



Driss El Djazairi serait sur le point d'envoyer un rapport détaillé au ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci où il reviendra sur les circonstances dans lesquels il a tenu les propos rapporté par l'un des câbles de WikiLeaks sur l'Algérie. Le diplomate algérien avait été cité dans un câble publié le 20 décembre écoulé. Daté du 13 mai 2009 et classé confidentiel, le câble relate une réunion en Suisse, à Genève, en marge d'une Réunion du comité préparatoire pour la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Parmi les personnes assistant à la réunion aux côtés de Rose Gottemoeller, sous-secrétaire d'État américaine pour la vérification de la conformité et de la mise en œuvre, figure Driss El Djazairi, ambassadeur d'Algérie en Suisse et président de la Conférence sur le désarmement. Avec l'Égyptien Maged Abdelaziz, qui aurait affirmé qu'il serait heureux de «se rendre disponible pour les Israéliens» concernant le processus de paix au Proche-Orient ainsi que le désarmement de l'Iran. «Il faut impérativement remettre mes déclarations dans leur contexte», aurait confié l'ambassadeur algérien à ses proches.

Quand Ziari joue les "apaiseurs"



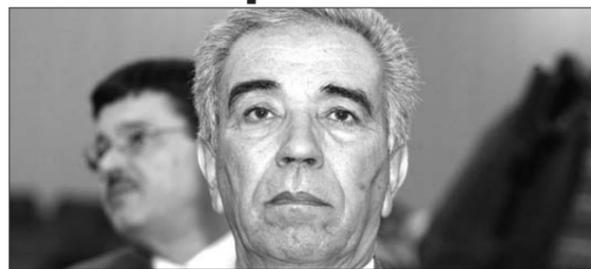
Le président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari aurait tenté plusieurs tentatives pour apaiser les tensions nées ces derniers temps au sein de l'ex-parti unique.

Selon des sources proches du parti, le président de la chambre basse ne

serait pas intervenu en faveur du secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, objet de contestation.

M. Ziari s'est contenté de déclarer au groupe de redressement, selon des indiscretions, qu'il est désolé de voir le vieux parti être tirailé de la sorte de manière aussi périodique.

Azzaba, la ville de Ali Menjeli, interpelle Daho Ould Kablia



Malgré tous les fonds dégagés par l'État pour le développement local, les habitants de la commune de Azzaba continuent à souffrir de l'état des routes, qui sont source de

désagréments, et de maladies dues aux eaux usées qui s'accumulent aux abords de certaines cités pourtant réalisées et habitées depuis plus de deux décennies (cité Zaaf, rue d'Alger, Diar Ezzitoune,

etc.).

Azzaba (ex-Jemmapes) qui a reçu les visites de Boumediene, Fidel Castro, Chadli, Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Ouyahia et beaucoup d'autres hauts responsables de l'État Algérien croule sous la boue et la saleté.

Les Jemmapois espèrent que Daho Ould Kablia, qui était wali de Skikda au début des années 80, se penche sur leur cas et rende à leur ville son image de jadis.

Un remplaçant pour Faghoul



Le ministre de l'Énergie et des Mines vient de désigner un cadre de Tassili Airlines en l'occurrence Mustapha Belil pour assurer l'intérim à la tête de cette compagnie aérienne, avons-nous appris hier de source sûre. Le nouveau nommé devra ainsi présider aux destinées de cette filiale de la Sonatrach dont le poste est resté vacant depuis le 20 décembre écoulé date à laquelle l'ancien P-dg, Abdelhamid Faghoul, avait été mis sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal d'Arzew, à Oran. Il est ainsi poursuivi dans le cadre d'une affaire de passation d'un marché de gré à gré entre la société nationale des hydrocarbures et la société algéro-française d'ingénierie et de réalisation (Safir). Le directeur général de la société algéro-française d'ingénierie et de réalisation (Safir) et un cadre de l'activité Aval de Sonatrach avait également été mis sous mandat de dépôt par le même magistrat. Faghoul avait, rappelons-le, assuré l'intérim à la tête de la Sonatrach au lendemain du scandale qui avait ébranlé la société et qui, semble-t-il, n'a pas encore livré tous ses secrets.

Dixit



Abdelghani Hamel :

«Des efforts importants sont déployés par la DGSN pour valoriser la police de proximité et les sûretés urbaines sont là pour assurer cette mission. La formation doit évoluer avec l'environnement et la criminalité.»

112 LAITERIES RETENUES POUR NÉGOCIER DES CONTRATS AVEC L'ONIL

L'Etat réorganise la filière lait

Le ministère de l'Agriculture vient de rendre publics les résultats du nouveau dispositif d'encadrement et de rationalisation du fonctionnement de la filière lait.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Cette nouvelle réorganisation, qui vise à développer la production nationale et consolider la dimension sociale de la politique alimentaire de l'Etat, prendra effet au courant de ce mois. Concrètement, des 139 laiteries soumissionnaires à l'appel d'offres lancé en novembre dernier, 112 ont été retenues pour engager des négociations avec l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), dont 97 d'entre elles ont un statut privé. Ces laiteries retenues bénéficieront d'une quantité de lait en poudre subventionnée en contrepartie d'un engagement pour le transformer dans les conditions d'hygiène requises, le mettre à la disposition des citoyens aux normes réglementaires et au prix de 25 DA, dans une aire d'intervention définie à travers un réseau de distribution consolidé. Elles devront également s'engager à collecter du lait cru, à le pasteuriser et à le revendre à des prix moyennant une information distincte et lisible sur le sachet, selon le nouveau dispositif mis en place par le ministère de tutelle. Dans ce deuxième cas, les laiteries concernées bénéficieront d'une prime d'intégration de 4 DA et de 6 DA si elles renoncent complètement à la poudre importée et n'utilisent que le lait cru. Aussi, le ministère de l'Agriculture exige-t-il des laiteries contractantes d'utiliser les logiciels fournis par l'ONIL pour le suivi, l'évaluation et le contrôle. Cependant, le



Le nouveau dispositif adopté par les pouvoirs publics sera-t-il à même de mettre un terme à la crise de lait ?

ministère met en garde contre les fausses déclarations et le non respect des clauses contractuelles, à défaut de quoi les laiteries contrevenantes seront passibles de résiliation de contrat et de poursuites administratives. Dans les cas jugés graves, des poursuites judiciaires pourraient être engagées. Par ailleurs, les laiteries privées ont toute la latitude d'acquiescer des poudres de lait sur le marché international ou national à prix réel, de les transformer et les proposer à la consommation à des prix libres, avec la

seule exigence de respecter les prescriptions techniques et des normes sanitaires en vigueur, indique-t-on. Sur un autre chapitre, dans le cadre des efforts entrepris pour l'encouragement de la production nationale de la filière lait, le ministère de l'Agriculture se félicite de l'adhésion satisfaisante des éleveurs qui ont répondu favorablement à la nécessité de peupler et repeupler leurs étables. En effet, l'importation des génisses de haute

valeur génétique est passé de 1.200 têtes en 2008 à 15.000 têtes en 2009, pour atteindre 24.000 génisses à fin 2010. De nouveaux cheptels qui viennent s'ajouter à ceux déjà existants estimés à 650.000 têtes de bovin local amélioré et à 250.000 têtes de bovin laitier moderne, en plus d'un large mouvement d'investissement dans le domaine des cultures fourragères, l'ensilage et les équipements d'élevage.

M. C.

En finir avec la crise

Les pouvoirs publics déploient des efforts colossaux pour endiguer la crise du lait qui s'installe dans la durée. En installant un nouveau directeur général à la tête de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), et en contractualisant les laiteries privées et publiques dans l'optique de rendre disponible cet aliment sur le marché, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural fait montre de bonne foi pour juguler la crise. Seulement, le sachet de lait n'est plus disponible après 7 H : 00 du matin dans certaines localités du pays. Dans certaines autres, il est écoulé à des prix beaucoup plus élevés que ceux fixés par les pouvoirs publics. Des Algériens déplorent encore la qualité du lait qui se vend dans les sachets ces derniers mois. En effet, certains producteurs rusent dans la composante de cet aliment de première nécessité, jusqu'à le vider de sa substance, une manière pour eux de glaner des bénéfices supplémentaires. Entre les pouvoirs publics qui décrivent l'utilisation de la poudre subventionnée pour d'autres matières dérivées du lait, et les transformateurs qui déclament la rareté et la cherté de ladite poudre, le citoyen subit les retombées d'une situation inex-

tricable. D'ailleurs le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, s'en était pris violemment aux transformateurs de lait. « Ce ne sont même pas des producteurs. Ils mélangent de l'eau avec de la poudre », avait-il dénoncé. Les propriétaires de ces laiteries privées, constitués en collectif de défense, s'étaient alors insurgés, entre autres, contre les « restrictions imposées » par l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) dans l'approvisionnement en poudre de lait.

Pourtant « L'ONIL dispose de quantités suffisantes en poudre de lait », rétorquait le ministre. Ainsi, un meilleur suivi de la traçabilité de la poudre subventionnée et les normes de fabrication du lait en sachet permettrait de débusquer les pseudo-transformateurs, et épargnerait au consommateur algérien la pénurie et la mauvaise qualité de ce produit de large consommation. Il s'agit également d'encourager davantage la production nationale, en octroyant des facilités pour les initiatives privées, comme l'importation de génisses et l'élevage bovin dans les contrées rurales du pays. La disponibilité du lait cru résoudrait inmanquablement la crise et ce n'est pas les potentialités qui feront défaut.

M. C.

Sous la Plume

Il y a loin du lait à la vache

PAR LARBI GRAÏNE

Entre l'huile et le lait, certainement il y a tout un monde. Si le premier est disponible à profusion dans le commerce, le second continue, quant à lui, à narguer les clients par ses absences répétées et sa nature d'aliment capricieux. La pénurie de lait a osé récidiver à l'époque même qui a vu la mise en place de l'organisme public censé y apporter la médication définitive. L'échec de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) soulève la question de la pertinence de mécanismes de gestion dont la fonction est précisément d'assurer la coordination entre les différents acteurs activant au sein de la filière lait à savoir : producteurs, éleveurs, vendeurs, transformateurs etc. Il a fallu encore l'intervention du ministère de la tutelle pour qu'on apprenne qu'un nouveau dispositif de la filière du lait a été mis en place à l'effet de rétablir la situation. Parmi ces nouvelles dispositions figure l'autorisation pour les laiteries privées de collecter du lait cru. On en déduit que



L'échec de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) soulève la question de la pertinence de mécanismes de gestion dont la fonction est précisément d'assurer la coordination entre les différents acteurs activant au sein de la filière lait à savoir : producteurs, éleveurs, vendeurs, transformateurs etc.



le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a accédé à une des doléances formulées par le privé mais laquelle aurait été rejetée par l'ONIL. Ce qui corrobore la thèse selon laquelle quelque part les industriels privés avaient fait l'objet de ségrégation de la part de cet organisme. Mais au-delà de ces remous, le moins que l'on puisse dire est que la question du quota de la poudre de lait à distribuer aux uns et aux autres, devait avoir alimenté longtemps le désordre dans le secteur. On en veut pour preuve cette précision contenue dans le dernier communiqué du département de Rachid Benaïssa où il est stipulé qu'en contrepartie de l'autorisation de collecter du lait cru, « la laiterie bénéficiera de la prime d'intégration de 4 DA si celle-ci renonce à la poudre de lait importée et n'utilise que le lait cru ». La tutelle promet même d'améliorer la prime d'intégration de la laiterie en la faisant passer à 6 DA le litre de lait intégré. C'est dire qu'il y a... loin du lait à la vache.

L.G.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Le DGSN veut impliquer le citoyen et la société civile

Le DGSN a, au cours d'une conférence de presse, tenue au siège de la 8^e sûreté urbaine de la localité de Sidi Ghazal, indiqué que des efforts sont consentis en vue de porter le taux de la couverture sécuritaire du territoire national à 100 %.

PAR AHMED BOUARABA

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé, lundi dernier à Biskra, que des efforts ininterrompus, visant à faire face à toutes les formes de la criminalité et assurer une couverture globale du territoire national sont déployés estimée actuellement à 70%.

Le DGSN a, au cours d'une conférence de presse, tenue au siège de la 8^e sûreté urbaine de la localité de Sidi Ghazal, inauguré à cette occasion et en marge d'une visite d'inspection dans ladite wilaya, indiqué que des efforts sont consentis en vue de porter le taux de la couverture sécuritaire du territoire national à 100%.

Par ailleurs, Hamel a, concernant le programme de la DGSN portant sur le renforcement des laboratoires d'expertise scienti-



Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale.

fique, mentionné que la police judiciaire «travaille sur l'établissement de preuves matérielles». Il a également fait part de «l'ambition de la police algérienne de doter chaque sûreté de wilaya d'un laboratoire».

Pour ce qui est de la lutte contre la criminalité, le DGSN a déclaré qu'il n'y a pas de «recette miracle». Estimant, dans ce sens, que le citoyen est le premier responsable de la sécurité. Il a, sur ce dernier point, souligné que le développement de la relation entre les

services de la police et les citoyens est une «préoccupation majeure». En outre, Hamel a appelé la société civile à coopérer avec la sûreté nationale.

«Des efforts importants sont déployés par la DGSN pour valoriser la police de proximité», et les sûretés urbaines «sont là pour assurer cette mission», a-t-il dit à ce propos. Le général-major a, évoquant la relation de la sûreté nationale avec les médias, assuré «œuvrer au renforcement de la cellule

de communication en ressources humaines et matérielles, et à l'installation de cellules analogues au niveau de chaque wilaya».

En ce qui concerne la garde à vue, Hamel a mis l'accent sur le respect des droits de l'Homme, lors du placement de toute personne en garde à vue. Il a, dans ce sens, affirmé que toute personne gardée à vue a le droit de communiquer avec sa famille et à accéder à un médecin et un avocat. Sur un autre plan, le DGSN a démenti avoir critiqué la formation du personnel de la sûreté nationale. Affirmant n'avoir fait «aucun constat» à ce propos, il a souligné que la formation doit évoluer avec l'environnement ainsi qu'avec la criminalité. Hamel a, signalant que la formation de base pour le personnel de la sûreté doit être de deux années «aussi bien pour les agents que pour les officiers», fait part d'une révision de la fiche, de la carte ainsi que de la durée de formation pour chaque grade.

Il est à noter que le général-major Abdelghani Hamel avait entamé sa visite dans la wilaya de Biskra par l'inauguration du siège de la 8^e sûreté urbaine, ainsi que des locaux de la sûreté de la daïra de Tolga et du célibatorium. Au cours de l'inspection de ces structures, il a donné des instructions pour que des logements de fonction soient prévus, sur place, à la disposition des fonctionnaires de police afin de leur éviter les longs déplacements.

A. B.

SÉCURISATION DE LA CAPITALE À LA VEILLE DU NOUVEL AN

Quelque 80 individus arrêtés

La mobilisation de quelque 5.000 éléments de la sûreté de wilaya d'Alger, durant la dernière semaine de l'année écoulée, visant à la sécurisation de la capita-

le à l'approche du Nouvel An semble avoir apporté des fruits. En effet, 37 personnes ont été arrêtées, la nuit de vendredi à samedi, par les services de sécurité de la région centre de la wilaya d'Alger. Selon un communiqué de la sûreté de la wilaya d'Alger, rendu public hier, 3.832 personnes ont été identifiées.

Parmi les personnes ayant fait l'objet de contrôle, 13 ont été arrêtées pour « détention et consommation de stupéfiants », et 2 pour « détention de psychotropes ». En outre il est à noter 8 arrestations pour « port d'armes blanches interdites ».

6 individus, en état d'ébriété ont été inter-

pellés pour « atteinte à l'ordre public ». Les 8 autres, quant à eux, étaient impliqués dans diverses affaires. En termes de sécurité routière, 3.125 moyens de locomotion ont fait l'objet de vérification.

Ces services ont enregistré 333 contraventions forfaitaires établies et 17 infractions. 185 retraits de permis de conduire ont été constatés durant cette opération ainsi que 12 véhicules immobilisés et 43 autres mis en fourrière. Il est utile de rappeler que ladite l'opération, visant à sécuriser la capitale durant cette période, avait débuté le 29 décembre dernier dans la région ouest de la

capitale. Elle a vu l'arrestation de 34 personnes impliquées dans diverses affaires et la vérification de 880 moyens de locomotion.

Outre, celle de la région Est durant laquelle un réseau (composé de 8 personnes dont 3 habitant à Alger) professionnel dans le cambriolage et vol à main armée a été démantelé ainsi que celui de Baraki, spécialisé dans la falsification de documents administratifs, dont un handicapé travaillant à l'APC faisait partie de l'association de malfaiteurs, composée de 3 individus et d'autres arrestations.

A. B.

ORAN

Un chef de réseau de trafic de drogue arrêté

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont arrêté le chef d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue dans la région de l'ouest du pays, démantelé récemment, a indiqué lundi dernier le groupement de la GN.

L'arrestation de ce trafiquant, impliqué dans cinq affaires liées à la drogue, a eu lieu en fin de semaine à Oran, lors d'un guet-apens que lui avaient tendu les éléments de ce corps constitué.

Le mis en cause a été présenté lundi dernier devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Tedelès (Mostaganem) qui a ordonné sa mise en détention provisoire en attendant son procès. Il est poursuivi pour les chefs d'inculpation de "constitution de groupe de malfaiteurs", de "possession et de vente de divers sortes de drogues" et de "blanchiment d'argent".

Pour rappel, le réseau composé de 11 individus et dirigé par le mis en cause arrêté à Oran, a été démantelé en moins d'une semaine par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem qui ont procédé à la saisie de 27 kg de kif traité.

L'ANEM LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

531.000 postes d'emploi créés en 2010

Plus de 531.000 emplois ont été créés, en 2010, par le ministère du Travail, à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'emploi, a annoncé, lundi dernier, Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Intervenant au cours du séminaire sur l'appui au développement des initiatives de l'emploi en Algérie, organisé par l'Agence nationale de l'emploi, ANEM, et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement AECID, le ministre a indiqué que 181.839 emplois ont été créés à travers l'ANEM.

De son côté, le secteur de soutien à l'insertion professionnelle a contribué à la création de près de 100.000 emplois au profit des titulaires de diplômes supérieurs, soit un taux de 36,5% de l'ensemble des postes créés, outre la création de plus de 35.000 petites entreprises qui ont, pour leur part, généré près de 76.000 emplois directs dans le cadre des dispositifs de l'emploi. Par ailleurs, Louh a fait savoir que les indicateurs économiques ont, après l'application des deux quinquen-

nats (2001-2004) et (2005-2009), connu « une amélioration palpable ». En outre, la croissance économique hors hydrocarbures a, a-t-il ajouté, connu « une stabilité » de l'ordre de 6% les dernières années et a atteint 9,3% en 2009.

Les grands projets réalisés, dans le cadre de ces programmes de développement, et d'autres tels ceux des régions du Sud et des Hauts-Plateaux ont contribué, a poursuivi Louh, à faire baisser le taux de chômage de 15,3% en 2005 à 10% en 2010, selon l'ONS (Office national des statistiques). Pour ce qui est de la question du soutien au développement des initiatives locales de promotion de l'emploi, le ministre a mis l'accent sur l'importance du protocole signé entre l'ANEM et l'AECID.

Il convient de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux parties portant appui au développement des initiatives locales d'emploi, signé le 27 septembre dernier. Selon Louh, cette rencontre vise à tirer profit de l'expérience espagnole en matière

d'encouragement des initiatives, estimant que de telles démarches permettront de consacrer les politiques nationales en faveur de l'emploi à travers notamment l'implication des acteurs locaux, les élus, les associations, les entreprises ainsi que les institutions administratives.

Il est à citer que cette rencontre se propose, en outre, de réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre du Plan de développement 2010-2014 visant la création de 3 millions d'emplois, dont 1.500.000 dans le domaine des investissements.

Louh a, par ailleurs, souligné l'importance de la formation afin d'assurer une main d'œuvre qualifiée ainsi que la promotion des initiatives locales dans le cadre d'une politique nationale globale de lutte contre le chômage et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Il a, d'autre part, déploré le manque d'initiatives locales en matière d'emploi en dépit des mesures incitatives nationales adoptées en faveur de l'emploi.

A. B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conjuguer les efforts de tout un chacun

Le président de l'organe national de lutte et de prévention contre la corruption s'est dit décidé à mener une intense lutte contre ce fléau. Brahim Bouzeboudjen, s'exprimait hier en marge de la cérémonie de prestation de serment qui a eu lieu au siège de la cour d'Alger

PAR KAMAL HAMED

«La lutte contre la corruption n'a pas attendu la mise en place de l'organe national, elle a toujours été et sera une mission en permanence, une mission normale et régulière des différentes institutions de l'Etat » a-t-il en effet, soutenu. Brahim Bouzeboudjen, qui s'exprimait hier en marge de la cérémonie de prestation de serment qui a eu lieu au siège de la cour d'Alger a, en outre, précisé « qu'il est nécessaire de déclarer que les missions



PH : Midi libre

La mise en place de la commission a été décidée par le président de la République.

dévolues seront menées avec sérénité, sans alarmisme, ni laxisme ». Se voulant rassurant, notamment à l'égard des cadres de l'Etat, il a ajouté que « la lutte contre la corruption ne doit pas constituer une source de paralysie du développement du pays. Elle doit, de ce fait, intégrer la nécessité de protéger les agents de l'Etat contre toute forme de délation et de manipulations ». Ces propos ont certainement de quoi tranquilliser un tant soit peu les

cadres de l'Etat, lesquels, et alors que plusieurs affaires ont éclaté çà et là, vivent avec de terribles pressions. Certains cercles ont tenté de les discréditer en les jetant, de manière pernicieuse il est vrai, à la vindicte populaire. En somme, cette situation a mis les cadres algériens dans une position inconfortable, comme elle a eu des répercussions négatives sur le plan économique tant la machine s'est quelque peu grippée.

Brahim Bouzeboudjen, qui a eu à exercer plusieurs fonctions auparavant dont celle de chef de cabinet d'Ahmed Ouyahia du temps où il assumait la charge de Chef de gouvernement, a, sans doute conscient de cette lourde tâche qui lui est dévolue, aussi souligné que « la lutte contre la corruption nécessite la mobilisation de tous les services de l'Etat et pas seulement l'organe national et ce pour pouvoir juguler ce fléau. Notre travail compte sur

l'apport de toutes les institutions de l'Etat ». Le président de l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption, qui a prêté serment au même titre que les six autres membres de cette institution lors de la cérémonie présidée par le président de la Cour d'Alger, Abdelkader Hamdane, a indiqué qu'il remettra un rapport annuel au président de la République. Rappelons que le chef de l'Etat a désigné, par le biais d'un décret présidentiel le 7 novembre dernier, Brahim Bouzeboudjen et les six autres membres de cet organe. Ces derniers sont Abdelkrim Ghrieb, ex-ambassadeur d'Algérie au Mali, Sabria Tamkit épouse Boukadoum, ex-cadre au ministère des Affaires étrangères, Abdelkader Benyoucef, procureur général près la Cour suprême, Ahmed Ghai, colonel de la Gendarmerie nationale, Messaoud Abed, lui aussi issu du corps de la Gendarmerie nationale ainsi que Abdelkrim Baali, un cadre du ministère des Finances. Rappelons que la création de cet organe intervient suite au décret présidentiel du 22 novembre 2006 comme cela est énoncé dans la loi portant sur la lutte et la prévention contre ce fléau adoptée la même année.

K. H.

QUATRE JOURS APRÈS LE DÉTOURNEMENT DU VRAQUIER «MV BLIDA»

Les ravisseurs campent sur leur silence

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Aucune revendication n'a encore été faite par les ravisseurs du vraquier «MV Blida», qui a fait, samedi dernier, l'objet d'un acte de piraterie en haute mer dans le Golfe d'Aden. Selon les informations recueillies, hier, auprès de la cellule de crise installée par le ministère des Affaires étrangères, «les ravisseurs ne se sont pas encore manifestés et n'ont émis aucune revendication pour le moment». Le personnel de la cellule qui est fonctionnelle de jour comme de nuit, a-t-on, indiqué, se veut rassurant à ce stade. «Nous rassurons de mieux que possible les familles des marins en leur expliquant les mesures prises par le gouvernement», a-t-on affirmé. L'Algérie, a-t-on ajouté, a pris des mesures d'urgence en vue de trouver une issue à cette situation. L'appareil diplomatique, à savoir consulats et ambassades algériens, dans la région du Golfe d'Aden, selon notre

interlocuteur, ont été mobilisés à ce propos. Le pays a également pris contact avec plusieurs institutions onusiennes, pays amis et proches, dans la région, a-t-on indiqué, pour obtenir toutes les informations pouvant permettre de localiser le bateau en question mais aussi de «sauver la vie des marins pris en otages». En l'absence de tout contact avec les pirates somaliens, seuls ravisseurs pointés du doigt, les doutes persistent et la situation devient ainsi un peu plus inquiétante jour après jour. De son côté, l'armateur IBC (International Bulk Carriers), une filiale de CNAN Group, s'est dit être toujours sans nouvelle du sort du vraquier MV BLIDA. «Nous sommes sans nouvelle du vraquier et de son équipage», a indiqué une source d'IBC, qui a reçu, au courant de la journée d'hier, les proches et familles des 17 Algériens membres de l'équipage du navire. Les familles, quant à

elles, restent inquiètes quant au sort de leurs proches en otage, alors qu'aucune information n'est disponible à leur sujet.

Le navire, qui est la propriété de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN), a été affrété pour le compte du groupe jordanien CTI et transportait une cargaison de céréales. Il a été détourné, samedi dernier, à 150 miles nautiques au sud-est du port de Salalah (Oman) alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa au Kenya. A son bord, 17 personnes de nationalité algérienne. Le capitaine du navire ainsi que 5 membres d'équipage sont de nationalité ukrainienne. Les 4 autres membres sont de nationalité philippine (2), jordanienne (1) et indonésienne (1), selon un communiqué émis par le ministère des Affaires étrangères.

M. B.

BATEAUX EN RADE AU PORT D'ALGER

La durée réduite de moitié en 2010

La Société de gestion des participations des ports (SGP-Sogeports) a indiqué, hier, que le séjour en rade des bateaux au port d'Alger a été réduit de près de la moitié en 2010. Cette amélioration est intervenue, a-t-on expliqué, suite à la décision du gouvernement de réorienter les marchandises non conteneurisées vers d'autres ports nationaux. En terme de temps, a-t-on ajouté, l'attente moyenne en rade, pour l'année 2009 s'était établie à 3,14 jours, alors que cette moyenne avait atteint 1,58 jour du 1er janvier au 1er

décembre 2010. Ce qui a permis d'enregistrer une baisse de 49,68%, a précisé la même source. C'est en octobre 2009 donc que le gouvernement avait décidé de la réorientation du trafic de marchandises non conteneurisées sur d'autres ports à travers la côte nord du pays, que celui d'Alger. Dès lors, toutes les activités de débarquement et d'embarquement de marchandises non conteneurisées ont été ventilées sur d'autres structures portuaires nationales. Cette mesure a permis ainsi de hausser les activités des autres ports commerciaux du

pays, à l'image du port de Djen Djen (Jijel). Ce dernier, a-t-on souligné, a traité un nombre de 232.582 véhicules en 2010, contre seulement 25.034 véhicules en 2009. Pour sa part, le port de Mostaganem a traité 52.481 véhicules du 1er janvier à fin novembre 2010, contre 16.781 véhicules durant toute l'année 2009. Les négociations entamées en 2005 se sont traduites par la signature, en novembre 2008, de deux accords de concession entre chacune des deux entreprises portuaires d'Alger et de Djen Djen ainsi que le groupe émirati DP World. La signature de ces contrats a, également, permis à DP World de bénéficier d'un contrat de management des deux sociétés concessionnaires créées au niveau des deux ports, et ce, pour une durée de trente années. Auparavant, la situation au port d'Alger avait été qualifiée de « critique », notamment en terme du temps d'attente auquel étaient confrontés les bateaux en rade. Il faut savoir que le port d'Alger a connu une période d'asphyxie en raison du conflit entre les dockers et la DP World Algérie. Cette situation, rappelés-le, a fait que le nombre de bateaux en rade qui ne dépassait pas auparavant 6 à 7 navires par jour, est passé à plus de 13 pour ensuite frôler à un pic de plus d'une vingtaine de navires.

M. B.

PORT D'ALGER

Des dockers en grève

Plus d'une centaine de dockers, sur les 900 du port d'Alger, ont observé, hier, un arrêt de travail pour protester contre les nouvelles mesures de compensation des heures supplémentaires et de l'organisation des shifts, a-t-on appris auprès du syndicat de l'entreprise.

Des sources de la section syndicale de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) ont affirmé à l'APS que leur syndicat «ne consent pas ce débrayage isolé et inattendu» car, ont-elles ajouté, «il est impensable de revenir sur un accord passé entre le syndicat et la direction de l'EPAL». Les mêmes sources ont confirmé que des dockers des môles 3, 4, 5 et 7 ont observé un arrêt de travail, alors que pour les môles 1 et 2, l'activité est normalement assurée. Le secrétaire général de la section syndicale de l'EPAL, Halim Boukezoula, a indiqué que sa section «tente, avec la direction de l'entreprise, d'arranger les choses» sans donner plus de détails. Le directeur général-adjoint de l'EPAL, Abdelaziz Ghetas, a expliqué pour sa part que les dockers contestent l'application de certains dispositifs contenus dans la convention de branche signée entre la Société de gestion du port (Sogeport), la Fédération nationale des ports et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

APS

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Louisa Hanoune veut plus de communes

La secrétaire générale du Parti des travailleurs veut raviver le débat sur le nouveau découpage administratif. Louisa Hanoune a estimé que le nombre actuel de communes est «insuffisant» au regard de l'étendue du territoire national. «L'augmentation du nombre de communes est plus important que l'augmentation du nombre de wilayas», a-t-elle affirmé, notant que «la commune est un paramètre très important, voire essentiel dans l'édification de la démocratie».

En revanche, elle n'a pas manqué de faire les éloges du nouveau code communal, en affirmant que l'instauration de la démocratie aux niveaux local et communal contribue à l'édification d'une démocratie durable.

«Nous ne pouvons pas concevoir la mise en œuvre d'un projet aussi ambitieux que le Plan quinquennal dans un environnement obsolète hérité du système du parti unique et qui est, aussi, une conséquence de la tragédie nationale», a-t-elle ajouté, expliquant que le PT «pas de raisons de dire qu'il était négatif».

Elle a mis en avant, dans ce contexte, les points positifs de ce projet citant, entre autres, la réouverture des régies communales et la possibilité de créer des entreprises communales, non sans critiquer le volet du projet relatif à la démocratie participative, jugeant qu'il «risque de diluer les prérogatives» des élus. Selon Mme Hanoune, la démocratie participative, qui associe notamment les représentants des associations et des comités de quartier, est «dictée par les politiques de réajustement structurel de la Banque mondiale qui ont causé des désastres dans d'autres pays».

L. B.

PARTICIPATION DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES AUX FOIRES ET SALONS INTERNATIONAUX EN 2011

Une brochette de manifestation pour exhiber le label algérien

Les entreprises algériennes, tant publiques que privées, seront particulièrement gâtées durant cette année 2011 en ce sens que bon nombre d'entre elles participeront à plusieurs manifestations économiques et commerciales sur les plans national et international.

PAR AMAR AOUIMER



Ph : D. R.

Concernant les salons spécialisés, des entreprises nationales prendront part, sous l'égide du ministère du Commerce et avec la présence de certains organismes publics, tels que la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Société algérienne des foires et exportations (Safex), dès février (du 9 au 11) au Salon international des fruits et légumes "Logistica" de Berlin (Allemagne) où des producteurs algériens de primeurs et d'agrumes sont impatiemment attendus par les professionnels et les consommateurs germaniques.

Les dattes algériennes "Deglet Nour" très appréciées dans le marché euroméditerranéen, notamment en Allemagne, seront particulièrement en vedette durant ce salon qui voit également la participation active de la Chambre algérienne de l'agriculture.

Un exportateur de dattes nous explique que "la conquête du marché international devient l'une de leurs principales préoccupations actuellement, car les produits du terroir sont de bonne qualité et méritent d'être exportés en renforçant la présence d'entreprises algériennes dans les manifestations économiques et commerciales hors de nos frontières".

Aussi, durant le mois prochain, les exposants algériens exhiberont le label des produits locaux "made in Algeria" au salon international Global Village de Dubai (Emirats arabes unies) tandis qu'en octobre de l'année en cours, ils prendront part au Salon international de l'agroalimentaire de Cologne (Allemagne) et également au salon de la sous traitance de Paris (Midest 2011) où les entreprises algériennes se

spécialisent de plus en plus dans ce créneau porteur qui requiert un partenariat multilatéral durable et une coopération internationale plus renforcée.

D'autres expositions spécifiques verront la participation d'entrepreneurs et industriels algériens durant l'année 2011, notamment au Canada, et en Afrique (Maroc, Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Bénin, Soudan et Abou Dhabi...).

Pour ce qui est des foires internationales, des entreprises nationales se préparent activement pour mieux présenter leurs produits lors des manifestations économiques et commerciales devant se dérouler à Tripoli (avril), Damas (juillet), Bamako et Marseille (septembre), la Havane (novembre) et enfin Vietnam et Sénégal (décembre).

Alors que la traditionnelle Foire internationale d'Alger (FIA) est prévue du 1 au 6 juin prochain au Palais des expositions de la Safex avec la participation de plus de 800 entreprises nationales et étrangères, d'autres événements importants se dérouleront dans l'antique enceinte des Pins Maritimes, tels que les salons de la pharmacie et de la parapharmacie, le froid et la climatisation, et enfin l'électricité, l'électrotechnique, l'électro-automatisme et l'énergie (février 2011).

En mars, on peut notamment énumérer les salons de l'automobile qui continuent de susciter un certain engouement de la part des professionnels et des concessionnaires, ainsi que du grand public admirant de plus en plus les véhicules de marques européenne et asiatique.

Durant le mois d'avril, on dénombre pas moins de 8 salons spécialisés dont ceux inhérents aux équipements hospitaliers et médicaux, l'agroalimentaire et les équipements et services relatifs à l'environnement avec une forte participation d'entreprises françaises et allemandes, ainsi que le salon de la sous traitance.

En mai, on relève notamment le traditionnel salon de "Batimatec" consacré au bâtiment et aux matériaux de construction alors qu'en juin, il y aura le salon de la peinture, du revêtement, des adhésifs et des collants.

Les salons des énergies renouvelables, du véhicule industriel, de l'emballage, de l'industrie et des banques, établissements financiers et assurances, sont programmés en octobre. Le mois suivant, il y aura trois événements dont le salon de l'agriculture (Expovet) et les travaux publics (SITP). Enfin, en décembre, le salon de la pêche et des ressources halieutiques drainera les professionnels du secteur afin de chercher les voies et moyens de contribuer à dénouer la crise secouant le secteur de la pêche où le prix du poisson (sardine) atteint 350 DA actuellement! A. A.

ABDELMALEK ZOUBEIDI, DIRECTEUR DE LA PRÉVISION ET DES POLITIQUES AU MINISTÈRE DES FINANCES

"Sécuriser l'année 2011 sur le plan budgétaire"

L'élaboration de la loi de finances 2011 a été matérialisée dans un contexte macroéconomique ayant ficelé le budget sur la base de deux indicateurs fondamentaux, selon le directeur de la prévision et des politiques au ministère des Finances, Abdelmalek Zoubéidi, qui a expliqué lors de l'émission "l'invité de la rédaction" de la radio Alger Chaîne III, que les assises financières sont correctes. Ainsi, elles reposent, notamment, sur les dispositions du Fonds de régulation des recettes 2010 (4 800 milliards DA en 2009 et un accroissement de 500 milliards DA en 2011).

Concernant les réserves de change, elles sont de l'ordre de 155 milliards de dollars en 2010, ce qui permet d'assurer un financement du programme 2011 dans des conditions soutenables.

A propos du déficit des finances publiques, il a indiqué que "le déficit du Trésor existe, mais ce qui a fait l'expansion des dépenses publiques, c'est le financement bancaire et non bancaire, ainsi que le Fonds de régulation des recettes". Il y a également d'autres facteurs, tels que l'internationalisation de l'économie et le fait qu'il n'y a pas eu de drainage économique externe.

Le rôle du Fonds de régulation permet, notamment, de financer partiellement le déficit sans recours massif au Trésor et sur le marché financier intérieur. Rappelons que la loi de finances a été calculée sur la base de 37 dollars le baril de pétrole, alors qu'aujourd'hui, le cours du baril est coté à près de 94 dollars. "La position des finances publiques est donc excédentaire" affirme Zoubéidi, ajoutant que "l'essentiel consiste à sécuriser l'année 2011 sur le plan budgétaire

et dégager une marge sécurisante sur les années à venir".

Le budget 2011 est jugé lourd, en ce sens que les dépenses en termes de financements et d'équipements dépassent 6.000 milliards DA. Mais, selon lui, il faut veiller à ce que les projets ne soient pas alourdis en évitant des évaluations et des achats additionnels.

Autrement dit, il devient impérieux d'appliquer les principes de programmation, planification, budgétisation et analyse des systèmes afin de prévenir des projets interminables, longs et budgétivores.

La notion de temps devient déterminante pour la gestion des projets de développement économique.

En prévoyant un éventuel choc financier externe, il s'agit de concocter une stratégie visant, notamment, à rationaliser les dépenses sachant, toutefois, que la situation actuelle n'est plus celle des années 80 où le pays était lourdement endetté et acceptant les conditions draconiennes du FMI.

Contrôle rigoureux de l'IGF

Aujourd'hui, le Fonds de régulation des recettes et le contrôle des dépenses publiques sont pilotés d'une manière méthodique, a priori par une surveillance financière rigoureuse, et a posteriori par un contrôle scrupuleux de la part de l'Inspection générale des finances (IGF).

Le contrôle a pour objet essentiel de sécuriser les dérapages et les affaires inhérentes à la corruption.

L'important pour les pouvoirs publics réside dans le fait qu'il faut absolument lutter contre l'inflation et la hausse vertigineuse des prix des produits de large consommation

sachant que le taux d'inflation en 2010 était de 4%, le plus bas, selon ce responsable, alors qu'il était de l'ordre de 5,7% en 2009.

Constatant une flambée des prix des produits de base sur le marché international, l'intervenant a fait savoir que l'année 2011 sera caractérisée par un taux d'inflation plus élevé. En principe, la hausse des prix du blé et de la poudre de lait sur le marché international n'aura pas d'effets majeurs sur le marché local, selon lui, arguant le fait que ces produits (lait, pain et huile) sont subventionnés par l'État.

La loi de l'offre et de la demande incite le gouvernement à soutenir un certain nombre de produits, mais pas la totalité, d'où la nécessité de rationaliser les dépenses tout en restant à l'évaluation initiale des projets afin d'éviter des financements additionnels.

Alors que le budget 2010 a été consommé à 100 %, on relève 2 000 milliards DA de décaissement par an.

La baisse de la pression fiscale suscite une politique publique d'exonération de l'IBS et d'accroissement des capacités d'auto-financement des entreprises en favorisant les circuits légaux.

Il y aura, ainsi, l'exonération pour l'acquisition de navires pour les compagnies maritimes et le transport maritime.

La mission des 48 fonds locaux consiste à assurer le financement des PME et le renforcement des capacités des banques afin de doter les entreprises d'une dynamique plus forte d'investissement dans le secteur industriel où un taux de croissance de 5 % est prévisible en 2011.

A. A.

SUR UNE SEMAINE

Le prix du panier Opep en recul

Le prix du panier Opep a enregistré un léger recul sur une semaine de 88 cents, a indiqué hier l'Organisation sur son site Internet.

Selon l'organisation, le prix hebdomadaire du panier Opep a baissé de 88 cents pour s'établir à 89,79 dollars le baril lundi contre 90,67 dollars le baril une semaine auparavant.

Le prix de ce panier, qui est repassé en dessous du seuil des 90 dollars jeudi dernier à 89,47 dollars, reste loin de son pic historique de 140,13 dollars/baril atteint en juillet 2008, oscille autour des 80 dollars depuis plusieurs mois.

Le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).

TIZI OUZOU

L'élection de Miss Kabylie le 11 janvier



Miss Kabylie 2010

Tout est fin prêt au niveau de la maison de la culture « Mouloud Mammeri » de Tizi Ouzou pour l'organisation du grand défilé annuel ayant pour finalité l'élection de Miss Kabylie 2011. Après deux éditions organisées avec un grand succès, en 2009 et 2011 au niveau du parc d'attraction « Tamaghra » de la Nouvelle Ville, la cérémonie de l'élection de Miss Kabylie renoue avec le public de la maison de la culture et sa grande salle. Plus de mille spectateurs sont attendus pour cette manifestation familiale. En effet, la fête de l'élection de Miss Kabylie est exclusivement réservée aux familles et l'entrée se fera sur invitation, précise l'organisateur principal Mourad Ait Ahmed. Ce dernier ajoute que vingt-cinq candidates seront présentes à cette compétition. Elles viennent de différentes wilayas kabylophones. D'ailleurs, cette 6e édition pose comme nouvelle condition aux participantes la maîtrise de la langue kabyle. Ce concours est consacré aux jeunes filles âgées de 18 à 25 ans qui doivent résider sur le territoire des wilayas de la Kabylie et être dotées d'une bonne culture générale. Elles doivent aussi mesurer plus de 1m70. Ce sont là les critères de participation au concours de Miss Kabylie, cités par Mourad Ait Ahmed.

Ce concours a vu l'organisation de présélections dans différentes wilayas concernées et ce, depuis plusieurs semaines. Dans la wilaya de Béjaïa, c'est la maison de couture, esthétique et coiffure « Finesse », gérée par Mme Alili Hafsa, qui s'est chargée de la collecte des candidatures. Cette manifestation, nouvelle dans les traditions de la région de Kabylie, suscite un engouement grandissant et nous avons remarqué qu'il y a une grande affluence sur l'événement chaque année. Cela démontre si besoin est l'intérêt croissant de la population de la région pour ce genre d'activités ayant tenu toutes ses promesses en s'imposant, en peu de temps, comme l'une des activités artistiques les plus importantes et les plus attendues de l'année. Cela illustre à quel point a été défié le poids des tabous. Il faut noter enfin que le concours « Miss Kabylie 2011 » sera organisé le 11 janvier à partir de 14 heures à la grande salle de spectacle de la maison de la culture de Tizi Ouzou. En plus de plusieurs défilés de mode qui verront se succéder la beauté de la femme kabyle ainsi que celle des tenues traditionnelles de la région, les organisateurs ont aussi prévu d'autres animations comme des monologues, de la chanson et d'autres surprises.

L.B

AIT SIDI MAMAR (DRAÂ EL MIZAN)

Un village entre tradition et modernité

La vie est vraiment exceptionnelle au sein du village Ait Sidi Maamar, situé dans la commune de Frikat, près de Draa El Mizan. Il faut parcourir quarante kilomètres à partir de la ville de Tizi Ouzou pour y arriver. Comme la majorité des villages kabyles, le décor qui s'offre au visiteur est dominé par les champs d'oliveraies.

PAR LOUNES BOUGACI

En cette période, toute la population de ce village est mobilisée pour cueillir les dernières quantités de ce fruit qui fait le bonheur des foyers mais aussi qui fait la santé de ses habitants. « Nous avons grandi en consommant régulièrement l'huile d'olive, c'est ce qui explique que la majorité se trouve aujourd'hui en bonne santé », explique un quinquagénaire habitant dans ce village depuis sa naissance et ne l'ayant jamais quitté. A Ait Sidi Maamar, la vie est belle malgré certaines difficultés de la vie quotidienne. Mais le fait que certaines traditions soient encore conservées procure de la joie, la vraie joie, à ses habitants. C'est le cas de ses deux fontaines, l'une appelée tala tamokrant et l'autre tala tamechtouht, où se rendent régulièrement les femmes pour laver le linge. On imagine aisément l'ambiance qui règne dans ces lieux conviviaux où les femmes se rencontrent, d'abord pour assumer des tâches ménagères, mais aussi pour discuter de tout et des petits riens qui font l'existence. Ait Sidi Maamar est un tout petit village qui dispose à peine de deux épiceries, deux mosquées et un café qui travaille à mi-temps, c'est-à-dire à partir de dix sept heures environ. « Il n'ouvre à plein temps que durant le mois de Ramadan », explique un citoyen.

Concernant les denrées alimentaires, les familles ont recours aux deux épiceries mais s'agissant du reste des affaires, il faudrait soit faire le déplacement à Frikat, le chef-lieu



Le village Ait Sidi Maamar.

communal ou bien aller à Draa El Mizan. Et c'est là que les citoyens déplorent l'état de la route qui mène vers leur village. Cette route est dans un état carrément impraticable. Pourtant, selon les témoignages des citoyens, ce chemin a été goudronné entièrement en 2008. Mais rapidement, son état s'est dégradé et tout porte à croire que les travaux ont été bâclés comme c'est le cas dans de nombreuses autres localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Pour aller au chef lieu communal, le citoyen doit déboursier 25 DA. Puis après, afin de se rendre à Tizi Ouzou, il faut encore déboursier 50 DA. Ce qui fait qu'un aller-retour de Ait Sidi Maamar vers Tizi Ouzou revient à 150 DA. Il en résulte que tous les pères de famille qui habitent ce village et qui travaillent à Tizi Ouzou ne viennent qu'une fois par semaine, soit uniquement les week-ends. A Tizi Ouzou, ils doivent se débrouiller tant bien que mal pour se débrouiller un petit toit. Au village, il n'y a pas de travail, ni de loisirs modernes. Les jeunes exclus de l'école sont livrés à eux-mêmes. Aucune association n'est créée pour égayer l'atmosphère. « La seule fois dans l'année où l'on fait la fête, c'est quand les résultats scolaires de fin d'année sont rendus. Alors, nous organisons une grande fête pour remettre

des cadeaux aux lauréats du baccalauréat, du BEM et de l'examen de sixième », explique un autre citoyen.

Les gens s'occupent bien pendant la période de la cueillette des olives et l'ennui baisse sensiblement. La majorité des familles s'adonne à l'agriculture pour contribuer à alléger les charges du père qui travaille dehors.

Cette année, le village Ait Sidi Maamar a eu l'avantage d'être raccordé au gaz naturel. Ce qui fait que ses habitants passent le premier hiver avec ce moyen moderne de chauffage. Mais le problème de l'alimentation se pose dans cette région qui ne voit l'eau couler des robinets qu'une fois par semaine même en plein hiver. Heureusement qu'il y a des puits et les deux fontaines sus citées pour parer à cet écueil.

Les enfants scolarisés ne sont pas gâtés puisqu'ils parcourent de longues distances afin d'arriver le matin à l'école. Les petits enfants fréquentent l'école primaire « Titouche Said » et les autres suivent leur scolarité soit au CEM « Arezki Sellam » ou au CEM « Base 4 ».

Il faut aux enfants plus de trente minutes de marche pour arriver à leurs classes. Heureusement que la marche est très bénéfique pour la santé !

L.B.

DRÂA BEN KHEDDA

Des citoyens en colère

Il s'agit de citoyens ayant bénéficié de logements LSP. Ces derniers expliquent que leur attente fut longue et insupportable. Depuis longtemps, ils attendent que leurs logements leur soient livrés. Ce sont les logements socio-participatifs du FNPOS, situés au niveau du site dit Mouldiwan, dans la ville de Draa Ben Khedda, à onze kilomètres à l'ouest de Tizi Ouzou. Les concernés rappellent qu'ils ont organisé plusieurs actions dont des sit-in durant l'année 2010 et toutes sont restées vaines. Alors que leur problème est en suspens depuis l'année

2004. « Après avoir achevé toutes les procédures à caractère administratif auprès du promoteur, la Caisse nationale du logement et financière auprès de la banque du développement local, aucune suite ne nous a été donnée », déplore-t-on encore. Les contestataires soulignent qu'ils ont reçu moult promesses faites durant l'année écoulée pour la remise des clés. Cependant elles n'ont pas été tenues sous prétexte du non achèvement du réseau d'assainissement, d'alimentation en eau potable, d'électricité et du gaz. De ce fait, les bénéficiaires des logements en ques-

tion ont décidé de tenir un sit-in au niveau du siège du FNPOS de Tizi Ouzou pour exprimer leur lassitude, impatience et désespoir à attention des responsables et ce, « pour une dernière fois à l'effet de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et prendre toutes les mesures qui s'imposent en vu de permettre aux bénéficiaires de réceptionner leurs biens dans les plus brefs délais ». Les concernés expliquent qu'il est temps de mettre un terme à leurs conditions de vie lamentables actuelles.

L.B.

NAÂMA

2.340 logements réceptionnés

Quelques 2.343 logements, tous types confondus, ont été réceptionnés et 2.693 autres lancés, l'année dernière, dans la wilaya de Naâma, a indiqué le directeur du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya. Parmi les logements livrés en 2010, l'habitat rural s'est taillé la part du lion avec 2.025 unités réalisées, contre 40 logements promotionnels soutenus, 35 logements de fonction et 243 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, a précisé M. Ahmed Farès. Le secteur de l'habitat a également enregistré le lancement, l'an dernier dans la wilaya, des chantiers de réalisation de 2.025 logements ruraux et de 464 autres unités pour la résorption de l'habitat précaire, a-t-il ajouté.

Toujours selon le DLEP, près de 10.015 unités rurales ont été jusqu'ici réceptionnées au niveau de la wilaya de Naâma, sur un total de 15.350 aides accordées entre 2002 et 2010. Les aides à l'habitat rural, dont la wilaya a bénéficié durant les huit dernières années, se répartissent entre 1.716 aides financières accordées en 2002, 6.256 autres au titre du programme quinquennal 2005-2009 et plus de 4.000 unités au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux, outre les 2.400 aides allouées en 2010 et les 978 aides rurales représentant des tranches complémentaires, a détaillé le même responsable. L'année 2010 a vu la distribution de 682 logements sociaux, dont 21 unités accordées exceptionnellement pour attirer des médecins spécialistes et des enseignants universitaires dans la région, à l'effet de palier au déficit local en personnel d'encadrement dans ces secteurs.

BISKRA

Nouvelles infrastructures de loisirs

La ville de Biskra vient de bénéficier de plusieurs infrastructures de services et de loisirs devant être implantées sur le site de l'ancienne décharge publique de la ville, récemment réhabilitée par la direction de l'environnement, a-t-on indiqué dimanche à la wilaya. Une surface de 600 hectares a ainsi pu être récupérée dans la périphérie nord de la ville de Biskra, sur la RN 3 en direction de Batna, a-t-on ajouté de même source. Selon le plan de réhabilitation, le site accueillera progressivement plusieurs structures avec, à court terme, le parc "Dounia" des Zibans et un square.

A moyen et long termes, un terrain de golf, une piscine, un stade de basket-ball et un boulodrome y seront réalisés aux côtés d'un centre de formation du club local, l'US Biskra, un lac, des hangars et un parking pour 168 véhicules. La plus grande part dans les futurs projets prévus sur le site sera dévolue au secteur de la jeunesse et des sports, a-t-on souligné, notant que ces réalisations contribueront également au développement de la pratique sportive dans la wilaya des Zibans.

M'SILA

Création de commissions d'hygiène

Des commissions de coordination chargées de l'hygiène et de la protection de l'environnement seront prochainement créées dans les 15 daïras et les 47 communes de la wilaya de M'sila, a annoncé le wali lundi. Selon le chef de l'exécutif, les commissions communales devront "veiller scrupuleusement aux conditions d'hygiène, à l'embellissement de l'environnement urbain et à la sensibilisation des citoyens autour de l'importance de la préservation du cadre de vie".

Composées de représentants des différents services techniques, administratifs et sécuritaires et de membres des associations et de comités de quartiers, elles seront appelées à organiser des opérations de volontariat et à définir les actions en matière d'hygiène, de santé publique et de protection de l'environnement, a ajouté le wali.

APS

SOUK-AHRAS, TOURISME

Augmenter les capacités d'accueil

Des projets jugés "prometteurs" sont prévus dans la wilaya de Souk-Ahras au titre du programme quinquennal 2010-2014 afin de "valoriser les riches potentialités" de cette région frontalière, a indiqué, dimanche, le directeur du tourisme.

Ces projets portent, selon M. Saïd Titah, sur l'étude, la réalisation et l'équipement de deux centres d'information et d'orientation touristique à Souk-Ahras et Sedrata, l'étude du plan d'orientation de l'aménagement touristique de la wilaya et sur les "efforts de communication et d'information par le biais de panneaux publicitaires bien étudiés". Il a souligné que la wilaya de Souk-Ahras constitue un "pôle touristique par excellence", accueillant à longueur d'année des ressortissants italiens, anglais, américains et canadiens dont le nombre est certes encore limité (500 ont été dénombrés depuis le mois de janvier 2010) mais "en constante augmentation ces dernières années". La wilaya de Souk-Ahras "s'efforce de valoriser l'ensemble de ses atouts naturels et archéologiques, en incitant les investisseurs à occuper le créneau du tourisme en profitant des facilités et des aides substantielles accordées aux porteurs de projets qui sont régulièrement invités à des rencontres avec les autorités locales". L'investissement privé dans le domaine hôtelier fait l'objet, selon M. Titah, d'une "attention particulière" des autorités de la wilaya



Hôtel des finances.

PH / D. R.

qui ont prévu un programme de reclassement des établissements selon les normes récentes, ainsi que la restauration de deux hôtels, dont un au centre-ville, fermé depuis 1999, pour cause de conflit de succession. La Direction du tourisme a également reçu, a-t-il ajouté, quatre demandes de rénovation de demeures en vue de leur transformation en lieux d'hébergement touristique. Il s'agit d'un hôtel de dix chambres à Souk-Ahras, ainsi qu'un projet d'hôtel de 26 chambres à M'daourouch, sur un terrain de 480,50 m², l'aménagement d'un hôtel de onze chambres à Aïn Nour et de la restauration de l'hôtel d'Orient du centre-ville, datant de 1910 et comptant 26 chambres. Ces opérations de rénovation ou de restauration visent à contribuer à l'augmentation des capacités d'accueil dans la wilaya de Souk-Ahras qui compte six hôtels, d'une capacité de 204 chambres et 371 lits. Selon le directeur du tourisme, cinq zones d'expansion tou-

ristique (ZET) seront réalisées à partir de 2011 sur les sept proposées. Ces nouvelles aires seront implantées à El Ma Lahmar, à Lefhiss (commune de Aïn Zana), à El Kharouba (commune de Ouled Moumène), ainsi qu'à M'daourouch (Madaure) et à El-Maghssel (Machroha). D'autres projets inscrits au titre du précédent quinquennal (2005-2009) ont concerné l'étude et la réalisation de six plans d'orientation et d'aménagement touristique pour M'daourouch, Taoura, Mechrouha, Ouled Driss et Aïn Zana, la réalisation d'une monographie touristique de la wilaya, assortie d'un guide et d'une carte et la réalisation du plan touristique de la wilaya. Ces projets ont porté également sur l'étude pour la rénovation et le classement de deux sites d'extension touristique à M'daourouch et à Taoura, ainsi que sur l'aménagement de la forêt récréative de la commune frontalière de Sidi Fradj.

APS

SKIKDA, SITES ARCHÉOLOGIQUES

Réhabilitation de Kalaât El-Kolla et d'une cité romaine



Une enveloppe financière d'un milliard de dinars vient d'être octroyée par le ministère de la Culture en vue de la réhabilitation de deux sites archéologiques romains dans la wilaya de Skikda,

a-t-on indiqué dimanche à la direction de la culture. Selon Mlle Ghania Chekrit, chef de service de protection du patrimoine à la direction de la culture, les deux sites en question, dont la délimitation sera

entamée en cours de semaine par la direction de la culture, sont la ville romaine (plus de 9 hectares) connue sous l'appellation de Kalaât El-Kolla, dans la commune d'Ouled Hbaba, et les "Ruines romaines sacrées" (8 hectares dans la région de Guerbaz, commune de Filfila). Ce dernier site se trouve dans une situation de dégradation "avancée", a souligné la même source, assurant que l'ensemble des sites archéologiques de la wilaya bénéficiera, à l'avenir, d'actions de réhabilitation en fonction de leur importance et de leur état. Ce sera le cas, selon

cette même source, de la ferme romaine de six hectares, découverte fin mars 2009 à Douar Radhouania (commune d'Es-Sebt), comprenant, notamment, une sépulture en pierres, un pressoir d'olives et des poteries funéraires, ainsi que des restes d'une cité romaine de quatre hectares mise au jour en mai 2009 dans la commune d'Oum Toub. Selon la même spécialiste, la wilaya de Skikda enregistre annuellement de nouvelles découvertes archéologiques faites souvent par de simples citoyens ou à l'occasion de travaux de terrassement.

APS

GALETTE, M'HADJEB, M'TEKBA, R'FIS

Les hommes au fourneau

Une multitude de clients, parmi lesquels les femmes ne sont pas les dernières, se bousculent devant ces petites boutiques, tenues par des hommes, proposant "m'semem, m'hadjab, m'takba aux dattes, r'fis"... bref toutes ces préparations que les femmes actives n'ont plus le temps de préparer ou tout simplement ne savent plus faire.

PAR YAMINA DOUNAB

Des petites boutiques ouvrent un peu partout à travers le pays avec pour vocation première la préparation et la vente de la galette traditionnelle à base de farine, celle de semoule, les inévitables «m'semem, m'hadjab, m'takba aux dattes écrasées ou sans, r'fis»..., bref toutes ces préparations que les ménagères, de plus en plus actives, n'ont plus le temps de préparer ou tout simplement ne savent plus faire. De jeunes débrouillards, conscients de l'absence de ce filon, l'ont investi d'abord timidement avant de s'y impliquer totalement. Il est vrai que ce créneau nécessite un travail de tous les instants, mais n'en est demeure pas moins très lucratif. Il faut dire que pour se lancer dans cette nouvelle aventure ces jeunes « galettistes » nécessitent un minimum d'investissement : un petit local bien sûr, un pétrin, une plaque chauffante et surtout beaucoup de cœur à l'ouvrage... Ainsi armés de leur courage et d'une volonté à toute épreuve, voilà nos jeunes évoluant en toute aisance sur le terrain déserté par leurs mères, sœurs ou femmes. Un terrain qu'ils investissent en force et surtout en toute



liberté attendu qu'il n'y a aucune résistance du côté féminin, bien au contraire les femmes sont trop heureuses de déléguer cette corvée à leurs fils et frères. En fait parmi la nombreuse clientèle, qui se bouscule devant leurs boutiques, les femmes sont les plus nombreuses et n'arrivent pas en dernier. D'ailleurs elles sont unanimes pour dire apprécier, à sa juste valeur, l'initiative de ces gamins. Initiative qui leur permet ainsi de continuer à faire plaisir à leur famille tout en se permettant de vaquer à leurs autres occupations ou simplement se prélasser devant la télé. Il faut le dire la préparation de la galette n'est pas une sinécure, loin s'en faut, ces jeunes, qui dorénavant se sont institués en gardiens des préparations culinaires traditionnelles, travaillent sans interruption et dans des conditions loin

d'être aisées. Ils commencent leur tâche très tôt le matin pour ne terminer que tard en fin d'après-midi, ceci afin de permettre aux travailleurs, à leur sortie des bureaux, de pouvoir s'approvisionner en galettes et autres préparations. Ces nouveaux boulangers traditionnels n'ont ainsi pas un seul moment de répit, vu le nombre de clients se bousculant à toute heure devant leurs étals. Ils travaillent, en outre il faut le dire, dans des conditions, le moins que l'on puisse dire, insupportables, car en plus de gestes mécaniques, répétés sans cesse et une infinité de fois, il faut pouvoir supporter la chaleur infernale se dégageant des plaques brûlantes sur lesquelles cuisent les galettes. On ne peut que souhaiter bonne chance à ces jeunes artisans lesquels jusque là ont réussi à remporter tous les suffrages des citoyens,

hommes et surtout femmes, d'autant qu'en plus de permettre aux foyers de continuer à déguster de la bonne galette traditionnelle, ils font tout pour respecter les règles de l'hygiène, du moins en apparence. Il reste juste à espérer que ces jeunes ne céderont pas à l'appât du gain facile en pensant uniquement à leur tiroir-caisse et qu'ils ne finiront pas par rejoindre la grande confrérie des "m'hadjbistes" exerçant dans les innombrables gargotes crasseuses et malodorantes. Les blouses des «m'hadjbistes» grises et maculées vous donnant la nausée. C'est d'ailleurs à se demander si les personnes, qui continuent à consommer dans ces lieux, ont perdu toute notion de salubrité et ne craignent pas pour leur santé.

Y. D.

DÉLALATES

Qui vend et achète l'or ?

PAR SHIRAZ BENOMAR

Qui sont ces personnes que l'on appelle « délalates », eh bien c'est des personnes qui vendent de l'or informellement.

De nos jours cette activité s'est propagée très vite dans les ruelles d'Alger comme la rue Ben M'hidi, à Alger, où est implanté la BDL, et même au niveau de ruisseau à Oued Kniss devant une succursale de la BDL.

Ce terme de délalates au féminin n'est peut-être pas le plus approprié, puisque beaucoup d'hommes ont inversé ce créneau lucratif, il suffit de passer à proximité pour s'entendre interpeller «vous achetez ou vous vendez de l'or cassé ?». Dans ce marché typiquement algérien où se côtoient de vieilles femmes, jeunes filles, hommes... les bijoux cédés au prix de l'or cassé, peuvent être repris par ces délalates jusqu'à 3.000 DA le gramme. La tentation est grande de vendre « sur pied », dans la rue, pour ceux qui ont un besoin urgent d'argent liquide, c'est une façon bien plus rapide que dans le cas où l'on devrait s'adresser à un bijoutier.

Pour rappel le commerce des bijoux n'est pas étranger à nos mœurs et a même accompagné notre enfance. La délala, en



des temps pas si lointains, opérait au sein des foyers même auxquels elle proposait ces bijoux que les futures mariées ou les ménagères pouvaient acquérir en les payant sur plusieurs mensualités, cela était particulièrement utile pour les foyers qui avait des filles ou des garçons à marier.

La délalat offrait également ses services pour la revente de bijoux en cas de coups durs ou simplement d'un besoin urgent de liquidités. Elle faisait un peu partie des familles algéroises qui accueillait avec joie ces «tatas» qui transportaient dans leurs corsages (au sens propre du terme) de

véritables trésors. Aujourd'hui les temps ont changé et les délalates avec, elles squattent les ruelles d'Alger, elles se sont transformées en femmes d'affaires impitoyables ne pensant qu'au gain et ne cédant pas au sentimentalisme. Elles ont des journées de travail très longues, commencées à l'aube pour se terminer au crépuscule. Elles transportent des centaines de millions d'or chacune, leurs sacs abritent des bijoux italiens, français et bien sûr le bijou local le plus demandé et qui reste indétrônable même s'il n'est pas poinçonné. À Oued-Kniss, c'est en fait un vrai marché clandestin de l'or qui connaît de milliers de transactions se chiffrant en centaines de millions de dinars par an. Installée tout près de l'agence BDL, Fahdia propose ses bijoux et même des pierres précieuses et des perles de culture. « Je gagne bien ma vie mes prix sont de 3.500 DA le gramme pour les ouvrages avec poinçon des services de la garantie, et seulement 2.500 DA le gramme pour les bijoux sans poinçon », affirme-t-elle.

Ce qu'il faut surtout dire c'est que les délalates ne sont que anneaux d'une très longue chaîne d'intermédiaires qui interviennent dans l'ombre et font tourner le marché informel de l'or.

S. B.

CINÉMA ALGÉRIEN

Les films ignorent l'avant-colonisation

Quand verra-t-on un film de fiction algérien qui remonterait le temps jusqu'à la période d'avant la colonisation ? La question mérite d'être posée tant la production cinématographique algérienne depuis l'Indépendance reste marquée par la mémoire de la guerre d'indépendance si tant que l'horizon historique semble être barré par cette frontière au-delà de laquelle, il n'y aurait que des territoires du vide.

PAR LARBI GRAÏNE

On nous annonce dans le cadre de la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique » le premier tour de manivelle d'un documentaire-fiction donné dimanche à Taghit dans la wilaya de Béchar, sur la vie et l'œuvre de Cheikh Abdelkrim El Maghili Tilimssani, un savant algérien ayant vécu au XIII^{ème} siècle. Serait-ce le début de quelque chose ?

Faut-il s'étonner dès lors du fait que le ministère de la Culture ait prévu une disposition de loi relative au cinéma qui soumet les producteurs à l'autorisation de la tutelle au cas où ces derniers voudraient réaliser une œuvre cinématographique ayant trait à la guerre de libération nationale ? Au-delà de l'enjeu mémoriel, et de la légitimité aussi de cette fixation sur la nuit coloniale, force est de constater qu'il y a un déficit d'images associées à l'Algérie d'avant la colonisa-

Scène du film *La nuit a peur du soleil* de Mustafa Badie (1965).

tion. La période turque et médiévale en général, et même d'ailleurs l'antique n'a pas capté l'intérêt des cinéastes. Une rapide revue des principaux films à caractère historique produits par l'Algérie, permet de relever la prédominance des productions traitant de la période où le pays était sous l'occupation française. Ainsi en est-il de *La Nuit a peur du soleil* (1965) de Mustafa Badie, du *Vent des Aurès* (1966) de Mohammed Lakhdar-Hamina, de *Hassan Terro* (1968) de Mohamed Lakhdar Hamina, de *L'Opium et le Bâton* (1970) de Ahmed Rachedi, de *Chronique des années de braise* (1975) de Mohammed Lakhdar-Hamina (Palme d'Or au Festival de Cannes), de *Arezki l'indigène* (2007) de Djamel Bendeddouche. S'il est vrai que l'inexistence d'archives historiques due à la particularité des situations socio-historiques qu'ont eu à traverser les États du Maghreb, pouvait constituer un obstacle pour la reconstitution des faits du passé antécolonial, cela n'a jamais été la principa-

le raison qui a dû détourner l'attention des gens du cinéma. Certes des documentaires ont tenté de « faire parler » ces périodes obscures de l'Algérie, mais ils sont loin d'atteindre la dimension des films de fiction, qui sont de nature à toucher un public beaucoup plus large. Cela dit, on nous annonce dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique» le premier tour de manivelle d'un documentaire-fiction donné dimanche à Taghit dans la wilaya de Béchar, sur la vie et l'œuvre de Cheikh Abdelkrim El Maghili Tilimssani, un savant algérien ayant vécu au XIII^{ème} siècle. Serait-ce le début de quelque chose ? Attendons pour voir, surtout lorsqu'on sait que le genre a ses règles. Ce qui est intéressant dans ce genre de films c'est la reconstitution des faits de l'époque, avec ses éléments d'atmosphère (costume, parler, architecture, etc.) des choses sur lesquelles certainement il y aura beaucoup à redire. L.G.

PORTRAIT DE MOKRANE HAMMAR

Le théâtre amazigh, une raison de vivre

PAR LOUNES BOUGACI

Depuis ses premiers pas sur les planches, Mokrane Hammar n'a pas cessé de passer du théâtre à l'audio-visuel sans se lasser. Ce dernier est né dans la région d'Ait-Bouaddou, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le théâtre fut son premier amour. Il obtient le diplôme de premier degré en qualité de d'animateur à temps partiel lors d'une formation organisée par la direction de la jeunesse et des sports à Azazga. En 1987, il réalise sa première pièce de théâtre. Cette dernière est intitulée: « yir zman ». Puis, en janvier 1993, avec la collaboration d'un groupe de citoyens de sa région, il crée l'association culturelle « Amezgoun n djerdjer ». Cette association a à son actif plusieurs pièces de théâtre. On peut citer :

«Tamsalt n igudar», (Histoire des vautours), où il est question d'un éternel combat entre frères, une guerre qu'on connaît depuis la nuit des temps et qui ne finit jamais. La même association a produit « Anza » qui est un appel de l'ancêtre mort à la patrie et qui vient ponctuer le dialogue des frères Meziane et Idir. Ces derniers ne savent plus à quel saint se vouer pour fructifier l'héritage. Dans la pièce « Imehvas », il est question d'individus qui racontent les mêmes problèmes vécus chaque un dans son pays. « *La cellule de la prison où ils évoluent, dans un décor unique, est le symbole de la même opposition. Bien qu'ils vivent une tragédie, les chefs qui les*



regroupent ont su les manipuler pour les diviser et mieux exploiter leurs faiblesses, mais ils finissent par prendre conscience que seule l'union consacrée par leur sang versé pourra un jour les sauver », explique Mokrane Hammar au sujet de cette pièce. Hammar a aussi écrit et monté une pièce théâtrale sur les droits bafoués de la femme algérienne en général et de la femme kabyle en particulier. Elle est intitulée « Susem kemmini », (Tais-Toi Femme !). « *C'est le cri des femmes pour gagner un peu plus de place dans une société qui ne leur reconnaît que le droit d'obéir... et de se taire »,* souligne le dramaturge amateur.

C'est sans doute avec la pièce « Le rebelle » que Hammar s'est le plus fait connaître. C'est une pièce de théâtre en hommage à Matoub Lounes, le chantre de l'amazighité assassiné le 25 juin 1998 près de son village Taourirt Moussa.

Toutes ces pièces ont été rasemblées et éditées dans un livre qui porte le nom : « susem kemmini ». Par ailleurs et en plus du rôle principal qu'il a interprété dans le film : « Le vendeur de neige », de Achour Kessai en 1993, Mokrane Hammar a joué dans plusieurs films. Il a aussi réalisé plusieurs films amateurs comme « Ddigh d yir rfik » et « Asfel ou le bouc émissaire » sorti en 2010.

«*Quand l'acte du mal guette nos pas, des sacrifices s'imposent, mais parfois nous ne cherchons qu'un bouc émissaire afin d'acquiescer une paix, en appréhendant le moment où la rage enfouie au fond de nous même surgit pour rendre justice ...*

Cette fois-ci, l'assassin signait ses forfaits à l'aide des poils d'un bouc qu'il mettait sur les fronts des cadavres. Les avis divergent ; les uns croient à la thèse métaphysique, les autres pensent qu'il s'agit bel et bien d'un être en chair et en os... A la surprise de la journaliste, Ouarda, qui voulait inscrire l'événement à la une de son journal, découvrit les armes du crime dans sa propre chambre... », tel est le résumé du film réalisé entièrement en langue amazighe. L.B.

EXPOSITION À L'ESPACE LOTUS (ORAN)

Abdelkader Belkhorissat à l'honneur

L'artiste peintre Abdelkader Belkhorissat exposera à Oran une palette de ses œuvres - soixante-dix au total - au titre d'une rétrospective que lui consacre, à partir du 13 de ce mois en cours, l'Espace Lotus.

Belkhorissat, actuellement directeur de l'école des Beaux-Arts de Sidi Bel-Abbès, cumule trois décennies entières de création artistique et picturale.

Il a adopté comme devise la citation de Raoul Dufy: "peindre, c'est faire apparaître une image qui n'est pas celle de l'apparence naturelle des choses, mais qui a la force de la réalité".

Les scènes de la vie quotidienne, les paysages, les lieux communs, les personnages qu'il "capte" au fil de ses pérégrinations et vadrouilles prennent une autre dimension et d'autres couleurs sur des supports aussi diversifiés que la toile, le papier, le bois avec des techniques aussi variées que celles des impressionnistes et des postimpressionnistes.

L'artiste a participé à des expositions collectives et personnelles en Algérie et à l'étranger, notamment en France, aux Pays bas, au Yémen, en Tunisie ou encore en Russie. Il a reçu le deuxième prix de peinture au grand prix de peinture de la ville d'Alger (1994) ainsi que le deuxième prix de peinture au grand prix de la ville d'Oran (1998).

Avec cette nouvelle rétrospective, après celle consacrée dernièrement aux figures de l'école picturale de Maghnia, l'Espace Lotus entame l'année 2011 sur les chapeaux de roue, en partenariat avec l'Ecole Pigier (France).

Plusieurs artistes peintres nationaux figurent sur l'agenda de cette galerie d'art, créée il y a plus deux années à Oran.

LES FLEURS ONT PEUR DU JOUR

Un recueil poétique de Bouaziz Djamel

Les fleurs ont peur du jour est le premier recueil poétique de Bouaziz Djamel, journaliste de formation et poète par vocation, composé d'une quarantaine de poèmes traitant de divers sujets, dont les fléaux sociaux, l'amour, l'humanité, la décennie noire, sa terre natale Tizi-Ouzou.

Déposé depuis bientôt une année, ce recueil attend sa publication par la maison de la culture d'Aïn Temouchent. En attendant, il collabore avec une revue trimestrielle de l'association socioculturelle "Amgoud" (Bourgeon) de Tizi-Ouzou où ses poèmes sont repris aux côtés des pages de détente et de loisirs qu'il anime.

APS

CULTURE DU CHAMPIGNON

DES CONDITIONS DE RÉGULATION IMPÉRATIVES

Sur le million ou plus d'espèces de champignons connues, plusieurs centaines sont consommées par l'être humain à travers le monde. On croit que le champignon fait partie de l'alimentation depuis l'apparition de

l'humanité sur Terre. Il aurait d'ailleurs été l'un des premiers aliments à être consommé. Les Grecs et les Romains de l'Antiquité en étaient friands. Au Ve siècle avant notre ère, le médecin grec Hippocrate écrira les premiers documents portant sur leur emploi en cuisine et en médecine, tandis qu'au premier siècle, Pline l'Ancien présentera une première classification des espèces comestibles et vénéneuses connues à l'époque.

PAR OURIDA AIT ALI

On croit que les Grecs sont les premiers à avoir cultivé les champignons qui, jusque-là, étaient récoltés à l'état sauvage. En Chine, les premières «fermes» datent du VIIe siècle. Toutefois, en Occident, il faudra attendre la fin du XVIIe siècle avant qu'on ne pratique la culture commerciale du champignon de couche dans les carrières désaffectées de la région de Paris. Se prêtant relativement bien à la culture artificielle et de croissance rapide, il se diffusa rapidement en Europe et dans le reste du monde. Encore aujourd'hui, c'est l'espèce la plus cultivée sur la planète. Toutefois, du fait de l'intérêt croissant des consommateurs pour la diversité et grâce à une meilleure maîtrise des techniques de production, de nouvelles variétés cultivées font leur apparition dans le



commerce. La culture du champignon de couche est originaire d'Extrême-Orient (Chine et Japon), mais elle se faisait à l'air libre. Vers 200 avant Jésus-Christ, les Grecs utilisaient le fumier de cheval mélangé à de la cendre comme substrat. La culture fut décrite pour la première fois en France par le botaniste Olivier de Serres en 1600. En Algérie, les habitudes culinaires et gastronomiques du pays donnent aux champignons une place médiocre dans l'alimentation des Algériens.

Le champignon est cultivé dans de vastes galeries plongées dans l'obscurité. Contrairement aux champignons des bois. M. Farid Mazouz, agriculteur champignoniste, tente de développer cette culture en Algérie malgré les moyens dérisoires et ce, pour plusieurs raisons. Suivons-le dans ce qui suit.

O. A. A.

FARID MAZOUZ, AGRICULTEUR CHAMPIGNONNISTE, AU MIDI LIBRE

«Notre objectif est d'exporter notre produit et limiter l'importation»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Que représente la culture des champignons en Algérie ?

M. Farid Mazouz : La culture des champignons est une des activités d'un système agricole complet. Elle permet une valorisation des déchets agricole tel que le fumier de cheval et la viande de volailles, et contrairement à l'agriculture traditionnelle, la culture des champignons a l'avantage de permettre une production constante tout au long de l'année ; c'est la raison pour laquelle cette production connaît un essor considérable car le champignon est un aliment d'une grande valeur nutritive, biologiquement très équilibré et doté de qualités gastronomiques inépuisables qui en font une véritable «viande végétale».

Cette culture est-elle bien développée chez nous ?

La culture des champignons est aujourd'hui un secteur de haute technologie et il exige des qualifications techniques et des connaissances théoriques pour produire plus, et pour cela, il faut des moyens matériels.

Dans ce cadre, un projet de créa-

tion d'une unité de conservation biologique sans aucun produit chimique est à l'essai.

Quel est donc votre objectif ?

Notre objectif est de produire des champignons de grande qualité et pour cela on a orienté nos essais et nos recherches vers l'utilisation de substrats ou compost de matières organiques locales uniques, car chaque champignoniste au monde a sa propre recette et méthode, mais notre objectif aussi c'est d'exporter notre produit et limiter l'importation, ainsi que de participer à la Foire internationale malgré que nos moyens sont limités. L'aide de l'Etat nous est indispensable pour réaliser tous nos objectifs.

Est-elle une activité difficile ?

En effet, la culture des champignons est difficile dans notre pays où le climat (en dehors des tunnels et galeries souterraines) est un facteur limitant. Donc, cette culture nécessite des conditions impératives de régulation de microclimat qui reviennent à des prix très élevés. En outre, l'indisponibilité du fumier de



cheval et de la semence ainsi que le manque de main-d'œuvre spécialisée dans la maîtrise de la technique de compostage et la conduite culturale entravent souvent la pratique de cette culture.

Pouvez-vous nous citer les valeurs nutritives et thérapeutiques des champignons ?

Les champignons ont depuis

aurait une action antitumorale et hypolipidique, ainsi qu'un rôle bénéfique sur l'hypertension.

Les champignons sont une source de médicaments importants tels les antibiotiques. La plupart des extraits médicinaux de champignons possèdent un dénominateur commun ; tous renforcent le système immunitaire

Que pensez-vous des champignons sauvages que l'on cueille dans les champs ?

Il faut être très vigilant car il est très difficile de distinguer une variété comestible d'une autre toxique. En outre, même les variétés comestibles peuvent être infectées par d'autres variétés non comestibles par les insectes ou le vent.

Que souhaitez-vous à l'avenir ?

On souhaite élargir cette production car il faut dire qu'avec la culture des champignons on peut développer d'autres secteurs (cosmétiques, tourisimes...) Si on nous donne les moyens adéquats, on peut satisfaire le marché national et même pouvoir exporter facilement.

O. A. A.

LES CHAMPIGNONS SAUVAGES

Les règles d'or de la cueillette

- **Théorème de base** : tout ramassage de champignon pour la cuisine devrait connaître par cœur, au moins, les espèces mortelles déjà identifiées.
- **Se méfier des "connaisseurs"** : 3 intoxications sur 4 sont dues à des erreurs d'identification commises par un connaisseur local.
- Ne pas transporter les champignons dans des sacs en plastique (décomposition rapide et apparition de cryptomycètes, produits très toxiques résultant de la décomposition des viandes).
- **Ne laisser aucune trace de votre passage** : ne pas faire de trou ! Un champignon doit être cueilli proprement et non pas avec des rateaux, comme le font certains (pour récupérer ce qui se cache sous les feuilles et la mousse).
- Ne pas détruire les espèces que vous ne connaissez pas sous le prétexte qu'elles ne sont pas sympathiques.
- **Ne récolter que ce que vous allez consommer ou mettre en conserve très vite** : les champignons se gardent mal.

Intoxication par les champignons vénéneux
Les champignons vénéneux sont des



champignons sauvages. Si l'on ne les connaît pas parfaitement, il faut s'en méfier. Mieux vaut perdre un bon champignon que risquer d'en consommer un mauvais.

Points importants

Chaque champignon a ses toxines spécifiques et est responsable d'un syndrome particulier, c'est-à-dire d'un ensemble de signes.

Le problème des champignons, c'est qu'ils contiennent beaucoup de poisons différents. La classification des champignons est théorique et ce qui compte, c'est surtout l'ensemble des symptômes que les champignons peuvent provoquer.

Il n'existe aucun moyen infallible d'identifier un champignon. Il n'existe pas non plus de moyens infallibles pour distinguer un bon champignon d'un mauvais champignon.

Les idées fausses

Il faut tordre le cou à certaines idées reçues :

- Un champignon dont la chair change de couleur lorsqu'on la coupe est toxique : c'est faux par exemple certains bolets sont très comestibles.
- Un champignon mangé par les limaces est comestible : c'est faux les limaces mangent les amanites phalloïdes.
- Seuls les champignons avec une volve (un renflement à la base du pied) sont mortels : c'est faux, les cortinaires couleur de roucrout n'ont pas de volve et sont aussi mortels.
- Il ne faut manger aucun champignon avec un anneau : c'est également faux puisque les agarics et les coulemelles, qui ont eux aussi un anneau, sont excellents.
- Si un champignon n'a pas de lamelles blanches, on peut le manger : faux. Le gyromitrite n'en a pas et il est mortel.

Dernier problème important avec les champignons : ils peuvent avoir des effets retard plusieurs jours après l'ingestion.

UN PEU D'HISTOIRE

Les vertus thérapeutiques

On dit qu'ils seront à l'origine d'un véritable renouveau de la pharmacopée mondiale au cours de ce siècle. Les experts parlent même d'une «révolution non-verte». Dans le monde entier, on étudie aujourd'hui leurs propriétés médicinales étonnantes, en particulier dans le traitement des maladies dégénératives et du cancer, mais aussi pour venir à bout de nombreuses pathologies moins lourdes.



Quelle est la véritable nature des champignons ?

Inclassables dans les autres catégories d'espèces vivantes, ils sont fascinants. Ce sont, en effet, des êtres dépourvus de chlorophylle et les biologistes ne les considèrent pas comme des végétaux. On pourrait dire qu'ils sont plus proches des insectes ou des crustacés que des plantes puisque leurs parois cellulaires comportent, comme eux, de la chitine, mais jamais de cellulose. Ils ne sont pas doués de mouvement comme les humains et les animaux mais on sait qu'un seul et unique individu peut coloniser des surfaces très étendues (le plus grand organisme vivant connu à ce jour est un champignon qui couvre une surface de 880 hectares et a au moins 2400 ans).

Associés au diable et à la sorcellerie

Les champignons ont été longtemps associés au diable et à la sorcellerie. On les a pris pour des êtres fantastiques habitant les forêts. Bien des peuples ont aussi utilisé leurs propriétés hallucinogènes pour accéder à une autre dimension du réel. Aujourd'hui encore, ils sont considérés par bien des gens comme des organismes inutiles en raison de leur

faible valeur nutritionnelle, on craint le poison que certains d'entre eux renferment dans leur chair, ils sont réputés toxiques même quand ils sont comestibles car ils concentrent les métaux lourds, les pesticides et la radioactivité. Conclure que les champignons sont à écarter de tout usage serait un bien belle erreur eu égard aux connaissances traditionnelles asiatiques comme aux découvertes modernes.

La mycothérapie (soins par les champignons)

En Occident, la mycothérapie (soins par les champignons) est une nouvelle science avec des connaissances imparfaites et des bases qui s'étoffent à peine. Pourtant, elle est aussi vieille que l'homme : la découverte, il y a 15 ans, dans un glacier des Alpes, du corps d'un homo-sapiens européen vieux de plus de 5.000 ans (baptisé ötzi), a permis de découvrir qu'il employait à des fins médicinales des morceaux de polypore du bouleau (*Piptoporus betulinus*). Or, ce champignon est réputé posséder des proprié-

A. O. O.

Les conserve



Bien qu'ils aient un contenu en nutriments semblable à celui des champignons frais, les champignons en conserve contiennent une quantité élevée de sodium. En effet, 125 ml (1/2 tasse) de champignons en conserve fournissent près de 25 % de l'apport quotidien en sodium (comparativement à moins de 1 % pour un même volume de champignons frais). Rincer les champignons en conserve sous l'eau permet d'éliminer une partie du sodium, mais privilégier les champignons frais reste la meilleure habitude à adopter.

RECETTE

Gratiné de champignons



Ingrédients :
500 g de champignons
1 jus de citron
40 cl de crème fraîche épaisse

4 jaunes d'œufs
75 g de gruyère râpé
Muscade
1 noix de beurre
Sel & poivre.

Préparation :

Nettoyer les champignons et les couper en fines lamelles, les citronner de suite. Faire fondre le beurre dans une poêle, y mettre les champignons afin d'y rendre leur jus, compter une quinzaine de minutes. Dans un saladier, travailler la crème fraîche avec les jaunes d'œufs, la muscade, sel & poivre. Répartir dans 4 ramequins la sauce puis placer les champignons dessus et saupoudrer de gruyère râpé. Mettre au four 15 minutes à 200° et terminer par les gratiner avec le gril.

TUBERCULOSE

Une caravane de sensibilisation à Oran en 2011

Une caravane de sensibilisation sur la tuberculose est prévue tout au long de l'année 2011 à Oran, a-t-on indiqué dimanche lors d'un séminaire de formation sur l'information, l'éducation et la communication sur cette maladie. S'inscrivant dans le cadre du programme national de lutte contre la tuberculose, cette caravane sera encadrée par 9 équipes multidisciplinaires nouvellement créées qui s'attèleront à la sensibilisation des malades au niveau des services de contrôle des maladies respiratoires et de tuberculose, selon la présidente du service de prévention de la direction de la santé et de la population, initiatrice de cette rencontre, ouverte à l'Institut technologique de santé publique (ITSP) d'Oran. Ces équipes, spécialisées en information, éducation et communication dans le domaine de la tuberculose, procéderont au suivi des malades en fournissant des explications sur les modalités et moyens de prévention contre cette maladie et l'observation des traitements prodigués aux malades au niveau des services précités, en plus de la sensibilisation des citoyens en dehors de ces établissements, pour prévenir contre cette maladie, a-t-on ajouté de même source. La wilaya d'Oran dispose de 10 services de contrôle des maladies respiratoires et de tuberculose, a-t-elle souligné en affirmant que ces instances spécialisées en prise en charge des malades "sont suffisantes et totalement équipées". La question de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de lutte contre la tuberculose et la formation des animateurs dans ce domaine suscite un vif intérêt auprès du service de prévention qui prévoit, à travers son plan d'action de l'exercice 2011, la promotion de ce genre d'activités préventives. A cette rencontre de formation, qui se poursuivra jusqu'au 6 janvier courant, ont pris part des praticiens et paramédicaux des établissements précités et du CHU et l'EPH "1er novembre" et l'Etablissement spécialisé en pédiatrie d'Oran. Des cours sur la tuberculose, ses symptômes et les modalités de son traitement ont été programmés à cette occasion qui a vu la présentation aussi des résultats d'une enquête, réalisée en 2007, sur les attitudes et pratiques des sujets malades. Par ailleurs, les membres des équipes multidisciplinaires précitées vont bénéficier d'une formation similaire prévue à partir du 23 janvier courant pour une durée de 5 jours, a ajouté la présidente du service de prévention de la direction de la santé.

CHU DE SIDI BEL-ABBES

Mission médicale à Illizi

Cinq spécialistes en chirurgie, dont deux maîtres assistants du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Sidi Bel Abbès, effectuent actuellement une mission médicale à l'hôpital TarguiWantimidi d'Illizi, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'EPH. Cette action entre dans le cadre du lancement de la cœlioscopie au niveau de cette structure de santé et porte sur l'initiation du personnel de l'établissement hospitalier à procéder à des opérations par la prise en charge de malades nécessitant une opération d'urgence, a-t-il précisé. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération inter établissements hospitaliers, permettra aux patients d'éviter le déplacement vers les hôpitaux du nord du pays, souligne le même responsable. Selon le directeur de l'établissement hospitalier, d'autres spécialistes de CHU de Sidi Bel-Abbès en chirurgie générale et orthopédique et en cardiologie, ainsi que des radiologues, sont attendus en février prochain dans le même cadre. L'établissement hospitalier d'Illizi dispose d'un plateau technique spécialisé, dont des équipements de cœlioscopie, un scanner et un laboratoire doté de tous les équipements nécessaires pour la prise en charge des malades.

APS

MINCEUR

10 idées reçues sur les calories des repas de fête

Les calories qui nous font si peur ne sont pas toujours là où on le croit. Pour ne plus se faire avoir, un point sur les 10 pièges les plus fréquents de la nutrition.

PAR SORAYA HAKIM

Les salades ne font pas grossir

Tout dépend de ce que vous y mettez. Evidemment, la laitue, la mâche ou la roquette ne sont que très peu caloriques, mais si vous y ajoutez un avocat, cela représentera 235 calories en plus ! Faites également attention aux croustons très caloriques que l'on peut parfois trouver dans les mélanges de salade. Enfin, la sauce avec laquelle vous allez accompagner la salade est un élément déterminant.

Les sauces déjà préparées à base de mayonnaise sont un véritable piège de calories. La meilleure formule pour limiter les calories dans une salade est de la faire soi-même, d'y mettre des crudités et des fruits de mer et pour la sauce, uniquement de l'huile (huile d'olive, de colza, de noix) et du vinaigre balsamique.

Le beurre est plus calorique que la margarine

Le beurre n'est pas plus gras ni plus calorique que la margarine. Ils contiennent tous deux le même nombre de calories, soit environ 350 calories pour 100 grammes, et la même portion de lipides, environ 80 grammes de lipides pour 100 grammes. La différence entre le beurre et la margarine se situe en réalité dans leur composition. En effet, la margarine est fabriquée à partir d'huiles végétales, alors que le beurre est fait à partir de la matière grasse du lait, de là vient l'idée fautive que la margarine est moins calorique.

Surtout pas de chocolat pendant les fêtes

C'est vrai que le chocolat n'est pas le meilleur allié minceur, il est riche en lipides mais ne le bannissez pas de votre cuisine définitivement. En cas de coup de barre, le chocolat redonne de l'énergie, de plus il est très efficace pour redonner le moral. Si vous voulez garder la ligne mais que vous ne pouvez vous en passer, il existe des types de chocolats moins caloriques que d'autres, comme par exemple le chocolat noir. Le chocolat blanc, au contraire, est fabriqué à partir de beurre de cacao, de lait et de sucre et il est très riche en lipides, consommez-le avec modération.

Le café peu calorique

Certes le café est très peu calorique, mais qui dit café dit souvent sucre, lait, crème, etc. Une étude récente réalisée sur différentes enseignes spécialisées dans le café, comme par exemple la célèbre maison Starbucks, a montré que certaines préparations à base de café mais enrichies en sucre, chocolat, lait et chantilly peuvent atteindre 350 calories, soit la moitié du nombre de calories que l'on absorbe lors d'un repas. Attention donc si vous avez l'habitude d'acheter votre



café du matin, commandez-le simple !

le pain, la charcuterie, etc.

Préférer le yaourt glacé aux gateaux glacés

Au moment du dessert, vous rêvez secrètement de craquer pour cette délicieuse crème glacée, mais soudainement, la raison vous rattrape et pour vous sentir moins coupable, vous optez pour le yaourt glacé, qui lui aussi a l'air très appétissant mais qui contient très probablement beaucoup moins de calories et donc peu de danger pour vos hanches. Eh bien, méfiez-vous ! Les yaourts glacés sont par exemple aussi caloriques qu'une crème glacée. Pour éviter de tomber dans le piège, optez plutôt pour des sorbets aux fruits ou pour des glaces à l'eau, très sucrées, mais moins grasses.

Quelques noix, ça ne va pas me faire grossir

Mélanges de noix, pistaches et cacahuètes pour accompagner le thé. Etrangement, ces petits amuse bouches disparaissent souvent en un clin d'œil, et pour cause, on a souvent l'impression que de si petites noix ne doivent pas contenir beaucoup de calories et que de ce fait, quelques-unes ne peuvent pas faire de mal. Eh bien, détrompez-vous ! Certes, elles sont petites et s'avalent en moins d'une seconde, mais elles sont très caloriques. Par exemple, 14 noix de cajou équivalent à 163 calories. De quoi y réfléchir à deux fois, non ?

Les féculents font grossir

Contrairement à ce que l'on dit souvent, les féculents ne sont pas particulièrement gras ni riches en calories. Le pain, les céréales, les pâtes, les pommes de terre contiennent une faible teneur en lipides et une forte teneur en fibre, ce qui explique pourquoi ils donnent rapidement une sensation de satiété. Ce qui est calorique et mauvais pour la ligne, ce ne sont pas les féculents eux-mêmes mais la façon dont ils sont cuisinés. Par exemple, 100 gr de pommes de terre cuisinées à l'huile ne représentent que 125 calories, mais 100 gr de frites équivalent à 400 calories. De plus, ce sont les accompagnements qui sont caloriques, par exemple, le beurre que l'on étale sur

L'huile d'olive est meilleure

On parle beaucoup de l'huile d'olive et de ses vertus, pourtant il ne faut pas faire de confusion : toutes les huiles végétales, y compris l'huile d'olive représentent 100% de matière grasse. Ce qui fait la différence entre les huiles, ce sont les différents types d'acides gras qui les composent et qui font la qualité de l'huile. Il faut donc varier les huiles : par exemple, l'huile de colza est recommandée par les nutritionnistes car elle contient des oméga 3 et des oméga 6, essentiels pour l'organisme. Cependant, utilisez cette huile pour assaisonner vos salades ou vos légumes mais ne la faites pas cuire.

Les produits 0% sont très peu caloriques

Ce n'est pas toujours le cas ! Choisir une mousse au chocolat allégée plutôt qu'une mousse au chocolat traditionnel n'est pas toujours un bon échange. Les produits 0% ne contiennent pas de matières grasses mais ils contiennent du sucre ou des édulcorants. Si vous comparez le nombre de calories des certains produits allégés avec d'autres, vous vous apercevrez que la différence est très faible. De plus, avec des produits allégés, on a tendance à avoir moins de retenue et à en manger plus. A la place de votre dessert allégé, prenez un fruit !

Les fromages en petites quantités

Tout dépend de la manière dont on calcule la matière grasse. Si on regarde le pourcentage de matière grasse par rapport à la matière sèche, sachez que les fromages à pâte molle comme le camembert sont moins gras que les fromages à pâte dure comme l'emmental. Par contre, si on considère la matière grasse sur l'ensemble du produit fini, le pourcentage de matière grasse est équivalent pour les deux fromages. Pour être certain de ce que vous mettez dans votre panier, regardez la teneur en lipides, exprimées généralement pour 100 grammes de produit.

S. H. Source Top Santé

CÔTE D'IVOIRE, APRÈS LA MÉDIATION

Confusion autour d'une rencontre Gbagbo-Ouattara

Les deux présidents proclamés de Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara "ont accepté de se rencontrer pour un face-à-face" sous "certaines conditions", a annoncé mardi 5 janvier le médiateur de l'Union africaine, le Premier ministre kényan Raila Odinga. "Nous avons rompu la glace. Nous avons entamé les discussions. Ils ont accepté de se rencontrer face à face mais à certaines conditions", a déclaré Raila Odinga. Cette annonce a aussitôt été démentie par le camp Ouattara.

Ce très hypothétique espoir de rencontre constituerait pour l'heure la seule avancée diplomatique obtenue par les efforts répétés des pays africains pour tenter de sortir de la crise ivoirienne. Les quatre médiateurs africains missionnés sur place lundi ont, en effet, quitté Abidjan dans la soirée après avoir tenté, en vain, de convaincre Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir. Installé au palais présidentiel, Laurent Gbagbo est sous la menace d'une opération militaire, actuellement en préparation, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) s'il refuse de céder le pouvoir à M. Ouattara. Mais après deux rencontres avec M. Gbagbo et un entretien avec M. Ouattara, Raila Odinga et les trois médiateurs de la Cédéao – les présidents Boni Yayi (Bénin), Ernest Koroma (Sierra Leone) et Pedro Pires (Cap-Vert) – avaient quitté le pays sans annoncer une quelconque percée lundi soir.

Partis peu avant minuit, les émissaires ont commencé mardi matin de faire leur "compte-rendu" à Abuja au président en exercice de la Cédéao, le chef de l'Etat nigérian Goodluck Jonathan. M. Jonathan avait promis la semaine dernière que de "nouveaux pas" seraient accomplis dès



mardi. Mais pour Alassane Ouattara, reconnu président par la communauté internationale, les discussions sont "terminées". A l'issue d'une rencontre avec les médiateurs, il a de nouveau appelé M. Gbagbo à "quitter le pouvoir dans les plus brefs délais".

Washington prêt à accueillir Gbagbo

La Sierra Leone avait averti dès lundi matin qu'"aucun compromis" n'était envisageable, près d'une semaine après une première mission infructueuse de MM. Yayi, Koroma et Pires, et assuré que la discussion ne devait porter que sur les conditions pour "faciliter" un départ "paisible" et "digne" de M. Gbagbo. S'il refuse de céder, la communauté internationale n'aura "pas d'autre choix" que la force, a insisté le Premier ministre de M. Ouattara, Guillaume Soro, chef de l'ex-rébellion des Forces nouvelles. Afin d'aider à mettre fin à la crise, Washington s'est dit prêt lundi à "envisager" l'accueil aux Etats-Unis de Laurent Gbagbo, dont les parents sont installés à Atlanta. "Nous voulons qu'il parte. S'il veut venir ici, nous envisageons bien sûr cette possibilité", a déclaré ce responsable sous le couvert de l'anonymat. "Mais toutes les possibilités risquent de disparaître rapidement", car "il s'obstine."

"Nous n'allons pas céder"

La mission de lundi paraissait de fait quasi impossible, M. Gbagbo ayant fermement fait savoir qu'il n'entendait pas quitter le palais présidentiel malgré l'intense pression extérieure. "Nous n'allons pas céder", a-t-il promis dans ses vœux du Nouvel An, fustigeant "une tentative de coup d'Etat menée sous la bannière de la communauté internationale".

La situation était ces derniers jours plus que jamais bloquée, entre ultimatums qui expirent sans conséquence et manifestations reportées.

Les partisans de M. Gbagbo ont ainsi ajourné, dimanche, l'assaut "à mains nues" qu'ils entendaient lancer sur le Golf Hôtel d'Abidjan, où M. Ouattara vit retranché avec son gouvernement, sous la protection de 800 Casques bleus et un blocus routier des forces fidèles au régime Gbagbo.

Un échec du dialogue pourrait replonger le pays dans les violences, alors que 179 personnes ont déjà été tuées depuis mi-décembre, selon l'ONU. Ces violences ont fait 53 morts depuis l'élection présidentielle du 28 novembre, dont 14 membres des Forces de défense et de sécurité loyales à M. Gbagbo, selon le dernier bilan de son camp. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé que les Nations unies feraient tout pour accéder aux sites d'éventuels charniers.

R. I. Source *Le Monde*

APRÈS L'ATTENTAT MEURTIER

L'Egypte renforce la sécurité aux abords des églises coptes

Les forces de l'ordre égyptiennes ont été mises en alerte renforcée aux abords des églises à l'approche des célébrations du Noël copte orthodoxe jeudi et vendredi, après l'attentat qui a coûté la vie à vingt-et-une personnes à Alexandrie, dans la nuit du Nouvel An. La présence policière aux postes de contrôle devant les édifices religieux a été renforcée, ont annoncé lundi des sources au sein des services de sécurité. La surveillance des ports et aéroports a également été renforcée après cet attentat commis, selon les autorités qui évoquent la piste d'Al-Qaida, par un kamikaze agissant pour des terroristes étrangers. Le massacre n'a cependant pas été formellement revendiqué. Le patriarche copte orthodoxe Chenouda III a assuré qu'il entendait célébrer la messe de Noël. "Ne pas prier voudrait dire que le terrorisme nous prive de la célébration de la naissance du Christ", a-t-il déclaré, cité par le quotidien Al-Ahram. Chenouda III a aussi lancé un appel au calme aux fidèles. Le Noël copte orthodoxe a lieu vendredi, également jour de prière pour les musulmans. Les célébrations commenceront jeudi. Outre les risques d'attentats, les autorités redoutent de nouveaux heurts avec des manifestants chrétiens, ou des incidents entre chrétiens et musulmans

BRÉSIL

Batisti refuse son extradition

Rome invite le Brésil à revenir sur sa décision de ne pas extraditer Cesare Battisti. Condamné par contumace par la justice italienne pour son implication dans quatre meurtres à la fin des années 1970, l'ancien leader des Prolétaires armés pour le terrorisme devenu écrivain a trouvé asile au Brésil en 2004, après avoir vécu en France pendant près de quinze ans. Vendredi, Brasilia a fait savoir qu'il refusait son extradition et ce, malgré une décision contraire du Tribunal fédéral suprême du Brésil en 2009. De fait, les accords entre l'Italie et le Brésil donnent la possibilité de la refuser si l'extradé potentiel risque d'être soumis à « des actes de persécution et de discrimination » en raison de ses « opinions politiques » ou de sa situation « sociale ou personnelle ». Mais cette décision reste inacceptable pour l'Italie. Son ministre des Affaires étrangères, Franco Frattini, a réaffirmé dimanche sa « ferme détermination » à « recourir à toutes les voies légales possibles », notamment la Cour internationale de justice de La Haye.

R. I.

TUNISIE, SOUTIEN AUX PROTESTATIONS CONTRE LE CHÔMAGE

Une marche pacifique de lycéens dégénère

Des affrontements ont opposé lundi des manifestants et des agents des forces de l'ordre à Thala, à 250 km au centre-ouest de Tunis, a-t-on appris lundi de source syndicale. Environ 250 manifestants, des lycéens pour la plupart, ont participé à une marche pacifique pour exprimer leur soutien aux mouvements de protestation contre le chômage et la cherté de la vie dans la région de Sidi Bouzid (Centre-Ouest), rapporte le journal *Le Monde*.

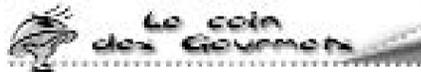
Cette marche pacifique a dégénéré lorsque la police a essayé de contenir les manifestants en tirant des bombes lacrymogènes dont l'une est tombée dans une mosquée, a raconté ce témoin. Furieux, les manifestants ont mis le feu à des

pneumatiques et au local du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique, selon la même source. Aucune information sur ces incidents n'était immédiatement disponible de source officielle.

Par ailleurs, des lycéens ont pu manifester sans problème dans la ville de Sidi Bouzid, à 265 km de Tunis, en proie à des troubles sociaux, sur fond de chômage et de cherté de la vie, depuis le 17 décembre à la suite d'une tentative de suicide d'un jeune vendeur ambulant de fruits et de légumes. Ces manifestations de lycéens coïncidaient lundi avec la reprise des cours après les vacances de fin d'année.

R. I.

Publicité



Navets farcis

**Ingrédients :**

8 navets ronds
1 demi-oignon haché
Fromage râpé
100 g de beurre
150 g de crème fraîche
20 cl de bouillon de volaille
1 c. à café de paprika
Sel, poivre

Préparation :

Eplucher et laver les navets puis les faire cuire 20 min dans de l'eau salée. Préchauffer le four thermostat 7 (210°C). Faire suer l'oignon haché dans 20 g de beurre. Egoutter les navets, les laisser tiédir et les évider avec une cuillère à café. Ecraser en purée la pulpe récupérée puis lui ajouter l'oignon haché, le fromage râpé et une cuillerée de crème fraîche. Saler, poivrer et mélanger pour avoir un ensemble homogène. Garnir les navets creusés avec cette préparation. Beurrer un plat à gratin et ranger les navets farcis. Arroser avec le bouillon et mettre 10 min au four. Verser dans une casserole le bouillon de cuisson, le faire réduire de moitié, lui ajouter ensuite la crème et laisser encore réduire de moitié. Monter la sauce avec le beurre. Dresser les navets sur assiette, les entourer d'un filé de sauce, saupoudrer de paprika et servir aussitôt.

Biscuit chocolat

**Ingrédients :**

50 g de chocolat amer râpé
70 g de farine
1 demi-paquet de levure chimique
120 g de sucre glace
3 blancs d'œufs
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
20 g de beurre mou
200 g de crème fraîche
1 pincée de vanille en poudre
1 c. à café de cacao
2 pommes.

Préparation :

Tamiser ensemble la levure et la farine. Monter les blancs en neige, saupoudrer 60 g de sucre glace, battre encore 2 min et incorporer délicatement le chocolat râpé, la farine avec la levure et l'eau de fleur d'oranger. Verser la pâte dans les moules à tartelette beurrés. Glisser au four et laisser cuire 10 à 12 min. Laisser tiédir les biscuits avant de les démouler. Fouetter la crème en chantilly, dès qu'elle est ferme, lui ajouter la vanille en poudre et 50 g de sucre glace. Laver les pommes et les tailler en fines tranches. Au moment de servir, poser sur chaque assiette un biscuit, quelques tranches de pommes et une bonne cuillerée de Chantilly. Saupoudrer de sucre glace et de cacao et servir.

ORGANISATION

Les règles d'or pour gagner du temps

Vous êtes débordée ? Et si c'était une question d'organisation ?

Voici quelques règles toutes simples pour devenir plus efficace.

Rangement

Un objet a plus de chance de revenir à sa place s'il faut moins de 5 gestes pour le faire. Alors, simplifiez votre système de classement au maximum.

Etiquetez tout

Première raison : vous respecterez davantage votre système de rangement. Deuxième raison : comme les étiquettes seront lisibles, vous pourrez déléguer plus facilement. Plus d'excuses comme «ça va plus vite si je le fais moi-même», sous-entendant : «Impossible de s'y

retrouver sur mon bureau.»

Créez un répertoire "en attente de"

Créez un répertoire numérique et une chemise "en attente de" regroupant les informations que vous avez déléguées et pour lesquelles vous attendez une réponse de vos interlocuteurs. Parcourez-en le contenu une fois par jour pour être sûr de relancer à temps si nécessaire.

Connaissez votre rythme

Etes-vous du soir ou du matin ? Repérez votre propre rythme car une tâche complexe peut s'avérer prendre beaucoup plus de temps si vous vous retrouvez à devoir l'effectuer lorsque votre énergie est la plus basse.

Isolez-vous

Tentez de vous isoler pendant 1 h 30 chaque jour pour



effectuer les tâches de réflexion qui demandent de la concentration. Basculez votre poste téléphonique et votre portable sur messagerie, fermez votre porte et refusez autant que possible les sollicitations. A vous de repérer quel est le meilleur moment de la journée pour le

faire.

Maîtrisez les réunions

Demandez à obtenir tous les éléments avant la réunion et prenez le temps d'en prendre connaissance. Du coup, la réunion sera un réel moment de prise de décision. Vous en maîtriserez mieux la durée et le contenu.

CORVÉES MÉNAGÈRES

Nettoyer les joints du carrelage



Les joints du carrelage, (cuisine, salle de bains, toilette) noircissent avec le temps. Voici comment leur rendre leur éclat.

Avec du dentifrice

A l'aide de votre brosse à

dents, appliquez du dentifrice le long de tous les joints. Laissez poser une heure. Vous pouvez augmenter le temps de pose jusqu'à 10 heures pour des taches plus coriaces, ou même jusqu'à 24 heures pour un grand traitement de

fond.

Le dentifrice contient du détergent, des abrasifs et des agents antimicrobiens qui empêchent le stockage des impuretés et des bactéries qui peuvent mener au jaunissement ou au noircissement du joint. Une fois le temps de pose écoulé, rincez abondamment à l'eau froide et séchez avec un chiffon propre.

La technique du dentifrice n'est à utiliser que sur des joints de carrelage blancs.

Du vinaigre blanc

Remplissez la moitié d'un bol avec du vinaigre blanc que vous mélangez avec une cuillère à soupe de produit vaisselle.

Frottez vos joints de carrelage avec le mélange à l'aide d'une brosse à dents. N'hésitez pas à tremper très régulièrement

vos joints de carrelage avec votre brosse dans le mélange. Laissez sécher et ne rincez pas.

Le vinaigre est un produit acide. Il a, donc, des effets antifongiques qui ralentissent la réapparition des bactéries et champignons qui finissent par noircir le joint.

Du jus de citron

Mélangez du jus de citron et du gros sel afin d'obtenir une pâte. Frottez les joints de carrelage avec ce mélange à l'aide d'un chiffon ou de la brosse à dents. Laissez agir une dizaine de minutes puis rincez (ce mélange est également particulièrement approprié pour nettoyer de la rouille).

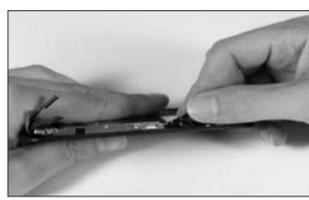
A S T U C E S

Peau de banane contre les taches sur le cuir



Voici une méthode bien efficace : frottez tout simplement les taches avec l'intérieur d'une peau de banane et cirez aussitôt après.

Enlever la colle du scotch sur une vitre...



Vaporisez sur la trace de scotch de laque à cheveux. Laissez agir quelques minutes et grattez ensuite délicatement pour ne pas abîmer votre vitre.

...les traces de cire sur une nappe...



Attendez que la cire ait séchée. Une fois froide, prenez du papier absorbant et mettez quelques feuilles en dessous et au-dessus. Passez un coup de fer à repasser en mode doux.

...une tache d'œuf sur une nappe



Commencez avec de l'eau savonneuse et frottez bien la partie tachée, passez ensuite de l'eau oxygénée et rincez abondamment avec de l'eau claire, laissez sécher naturellement.

Hugh Hefner : Le géronte épouse une Playmate de 60 ans sa cadette

Fer de lance de la liberté sexuelle et des droits civiques, géniteur (officiel) de quatre rejetons, le patron du magazine érotique Playboy ne quitte plus son pyjama de soie et prend apparemment un certain plaisir à gazouiller sur la Toile : Hugh Hefner, 84 ans, a annoncé, ses noces avec Crystal.

« **Q**uand j'ai offert la bague à Crystal, elle a pleuré à chaudes larmes. C'est le plus beau souvenir de ma vie », a écrit samedi soir le papi égrillard sur son blog. Sa pépée, bombe à la plastique atomique, aurait-elle éclaté en sanglots avant de saisir l'aubaine ?

Le lendemain, l'octogénaire priapique a tenu à mettre les points sur les «i». «Oui, l'anneau que j'ai offert à Crystal est bien une bague de fiançailles. Je ne voulais pas en faire un mystère. Joyeux Noël à tous», a balancé le barbon libertin dans un nouveau message sur compte Web.

Divorcé en 2009 de sa deuxième femme, Kimberley Conrad, après 20 ans d'union (et de maîtresses?), «Hef» vivait, depuis, avec sa mie, Harris, Playmate du numéro de décembre 2009, mais aussi les blondes jumelles Karissa et Kristina Shannon (20 ans à peine).

On ne sait pas encore si les deux jouvencelles tiendront la chandelle...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1975 L'ORTF démantelé



Après plus de 10 ans d'existence, l'ORTF n'est plus. Les chaînes de l'Office de la radio diffusion -télévision française sont réorganisées à compter de ce jour en sept sociétés autonomes : la première chaîne, antenne 2, FR3, TDF (Télédiffusion de

France), INA (Institut national de l'audiovisuel), Radio France, et la SFP (Société française de production). Chacune des sociétés est placée sous la tutelle du Premier ministre

2002 Le gamin en or accroc à la cocaïne



Diego Armando Maradona est un ancien footballeur argentin. Il a évolué au poste de milieu offensif sous le maillot numéro 10. Surnommé El Pibe de Oro («Le gamin en or»), Pelusa, El Diez, Dieguito, ou encore Le Maître, il est considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football.

Joueur prodige des années 1980 et 1990, vainqueur de la Coupe du monde de football de 1986, il est aussi l'une des personnalités les plus controversées du sport et de la société en raison de ses relations peu recommandables à cette époque, ses deux contrôles positifs en 1991 en Italie et en 1994 lors du mondial américain et de sa dépendance à la cocaïne, qui a largement perturbé sa carrière de joueur professionnel. Depuis la fin de sa carrière, Maradona connaît des problèmes de santé dus à des excès et à

sa dépendance à la cocaïne. Il a été victime d'une malaise cardiaque le laissant à la limite de la mort.

2005 Libérée après 157 jours de captivité

Considérée par le journal Libération comme l'une de ses meilleures plumes, Florence Aubenas a travaillé pour Le Matin et Le Nouvel Économiste avant de rejoindre le journal Libération. Elle couvre, en grande professionnelle habituée aux zones à risque, des événements au Rwanda, au Kosovo, en Afghanistan et en Irak et témoigne dans ses articles et ses livres. Elle consacre, entre autres, 'On a deux yeux de trop' à son expérience au Rwanda. Enlevée le 5 juillet 2005 à Bagdad lors d'un reportage sur les réfugiés de Falloujah. Partout, des comités de soutien s'organisent, des pétitions sont lancées, des concerts de protestations sont organisés : la France se mobilise pour réclamer la libération de celle que ses collègues et ses amis décrivent comme une fille drôle et sympathique au talent immense. Florence Aubenas est libérée après 157 jours de captivité.

De février à juillet 2009, elle prend un congé sabbatique laissant circuler la rumeur qu'elle part au Maroc écrire un roman. Dans les faits, elle s'installe à Caen et s'inscrit comme chômeuse au Pôle emploi pour chercher du travail. Elle mène l'enquête sur la France des travailleurs précaires qui vivent avec un salaire inférieur au SMIC. Après avoir enchaîné les petits boulots, elle embarque comme femme de ménage sur un ferry au quai de Ouistreham. De cette expérience naît le livre Le Quai de Ouistreham, publié le 18 février 2010, qui devient un succès de librairie avec 120.000 exemplaires vendus au 12 avril 2010.



LE CARNET DU MIDI

1938 L'HOMME DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Juan Carlos est né à Rome ce jour. Juan Carlos est le fils de Don Juan, comte de Barcelone, et petit-fils du roi Alphonse XIII d'Espagne. Il a passé son enfance en exil, de l'Italie au Portugal, en passant par la Suisse. Il est autorisé à rentrer en Espagne en 1947 après le rétablissement de la monarchie par Franco. Il fait alors des études politiques et militaires avant d'épouser la princesse Sophie (fille aînée du roi Paul et de la reine Frédérique de Grèce), qui lui donne trois héritiers. En 1975, il succède à Caudillo et devient roi d'Espagne sous le nom de Juan Carlos Ier. Il choisit dès lors d'accélérer la transition démocratique et l'intégration dans l'Union européenne : c'est l'époque de la 'movida'. Il défait le putsch des militaires de 1981 et désigne Felipe González à la tête du gouvernement. L'organisation des Jeux Olympiques à Barcelone et de l'Exposition internationale à Séville en 1992 consacrent cette politique d'ouverture et constitue une preuve flagrante du rayonnement actuel du pays. Juan Carlos Ier s'érige désormais en garant de l'unité nationale face aux menaces de séparatisme.



1928 ZULFIKAR ALI BHUTTO



Zulfikar Ali Bhutto, le plus souvent appelé Ali Bhutto, est un homme politique musulman sunnite. Il a été à la tête du Pakistan de 1971 à 1977, en étant Président de 1971 à 1973 puis Premier ministre de 1973 à 1977 après qu'il a fait adopter en 1973 une nouvelle Constitution qui confère au Premier ministre la réalité du pouvoir exécutif. Il a commencé ces études à Bombay puis les poursuit à l'université de Berkeley en Californie, et enfin à Oxford. En 1953, l'année de la naissance de sa fille Benazir Bhutto, il intègre le barreau de Londres. En 1967, il a fondé le Parti du peuple pakistanais, l'un des plus influents partis politiques au Pakistan. Le 21 avril 1974, le Parlement du Pakistan donne satisfaction aux fondamentalistes musulmans en ajoutant un amendement à la Constitution, déclarant officiellement que les Ahmadis ne sont pas des musulmans. À l'issue d'une crise politique, Zulfikar Ali Bhutto est renversé et emprisonné par le général Muhammad Zia-ul-Haq, qui impose la loi martiale, le 5 juillet 1977. Condamné à mort officiellement pour « conspiration de meurtre », il est pendu le 4 avril 1979. Après sa mort, sa fille Benazir Bhutto devient chef du parti en 1984 et sera deux fois Premier ministre.

1902 PUISSANT, REDOUTÉ ET ÉCOUTÉ



Hubert Beuve Méry est un journaliste né à Paris, il vit sa première expérience politique en 1925. Devenu docteur en droit, il part enseigner le droit à l'Institut français de Prague où il devient également conseiller technique au ministère des Affaires étrangères de la jeune République tchécoslovaque. Il y étudie la montée des périls militaristes en Europe et

devenu également le correspondant de plusieurs quotidiens parisiens, dont Le Temps, qui est le journal officiel du Quai d'Orsay. En octobre 1944, Hubert Beuve-Méry est rédacteur en chef de l'hebdomadaire Le Temps, quand il est appelé par le général de Gaulle à créer, avec l'aide du gouvernement français, un quotidien de référence pour remplacer le quotidien Le Temps. C'est ainsi que naît Le Monde dont le premier numéro sort le 18 décembre 1944 (daté du 19), dont il va être le directeur jusqu'à sa retraite en 1969 en publiant des éditoriaux sous le pseudonyme de Sirius, nom sous lequel «il exerce une critique permanente de la politique gaullienne». Il est lauréat de la plume d'or de la liberté en 1972. Il a également fondé Le Monde diplomatique en 1954.

1956 LA REINE DES ANNÉES FOLLES

Mistinguett, de son vrai nom Jeanne Bourgeois, est chanteuse et actrice à la fois. Après avoir pris des cours de chant, elle débute sa carrière en 1885. Elle cherche sa vocation, sa voix et son nom de scène (successivement Miss Helyett, Miss Tinguette, Mistinguette et enfin Mistinguett). Elle sera la vedette du Casino de Paris puis des Folies bergères. Image type de la Parisienne, elle fut en concurrence avec Joséphine Baker celle qui avait deux amours, son pays et Paris. Mistinguett décédera ce jour à l'âge de 81 ans.



FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR) JS KABYLIE 1- ES SÉTIF 1

LES CANARIS RATENT LE COCHE

La mise à jour du championnat professionnel de football de Ligue 1, s'est déroulée hier après-midi avec trois matchs au menu. Le match mettant aux prises la JS Kabylie et l'Entente de Sétif était la rencontre la plus importante de cette journée pour évidemment son enjeu.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris après deux victoires consécutives sur leurs bases, n'ont pas pu réaliser la passe de trois en concédant, cette fois-ci, un nul sur leurs bases devant la formation sétifienne sur le score d'1 but partout. Tenue impérativement de remporter le match face à cette coriace sélection de Sétif pour augmenter ses chances de terminer la première phase en beauté avec à la clé une honorable place sur le podium, la JS Kabylie a pris d'assaut d'entrée l'arrière-garde adverse, mais sans pour autant réussir à mettre la balle dans les filets de son ancien portier, Faouzi Chaouchi pendant toute une mi-temps. Trente minutes se sont déjà écoulées, mis à part les trois ou quatre tentatives du côté des locaux, aucune dangereuse action n'a été enregistrée. La forte pression exercée par les Canaris, qui ont montré un tout autre visage, a poussé les joueurs sétifiens à revenir en arrière pour éviter toute mauvaise surprise. La formation de la capitale des



Hauts-Plateaux qui s'est montré maladroite durant la première période malgré quelques contres mal exploités dans l'axe de la défense kabyle, parfois un peu fébrile, a essayé notamment pendant le premier quart d'heure de porter le danger dans le camp adverse surtout par l'excellent Djabou, mais a péché par manque de percussion et de concentration, à quoi s'est ajouté évidemment la solidité de la ligne défensive de la JSK et le travail effectué par Mourad Berfan qui était à

chaque fois à la parade. Les deux équipes regagnent néanmoins les vestiaires sur ce résultat vierge. En tout cas le choc entre ces deux grandes formations algériennes devait être un régal pour les amoureux de la balle ronde, avec un plateau très relevé de beau football, avec des gestes techniques à la hauteur de leur niveau, de buts aussi nombreux que splendides. Malheureusement rien de tout cela pendant 45 minutes. À la reprise, les protégés du nouvel entraîneur Rachid

Belhout ont conservé l'initiative et ont constitué une menace permanente pour l'Entente mais la concrétisation a continué à faire défaut. Hamiti était le premier à porter le danger dans le camp adverse avec deux belles occasions d'ouvrir le score, mais sans aucune efficacité, son puissant tir passant à côté. Il a fallu attendre la 23^e minute pour voir la balle franchir la ligne de la cage de Faouzi Chaouchi, grâce à Yalaoui. À une minute seulement du terme, les visiteurs égalisent et rentrent de ce fait chez eux avec un précieux point en se rapprochant sensiblement de l'actuel leader l'ASO Chlef, en portant l'écart à deux points seulement.

Le stade de Bologhine, qui était également le théâtre d'une autre belle affiche de cette journée entre le MC Alger et la JSM Béjaïa, mais qui s'est terminée sans le moindre but. Les Vert et Rouge, qui comptaient rester sur leur lancée, n'ont pu réaliser leur souhait face aux coéquipiers de Reda Babouche, qui étaient eux aussi dans l'obligation de faire une belle prestation pour faire oublier aux supporters leur dernière défaite de l'Unaf. Mais ils ont été forcés par les hommes de Djamel Menad au partage de points. Malgré les quelques tentatives de N'jeng, la JSM Béjaïa s'est contentée finalement d'un seul point. Le MC Alger quitte de ce fait l'avant-dernière place, en revenant à la 11^e position avec 13 points et deux matches retard.

M. S.

PUB

FOOTBALL

ESPAGNE

Le Real ne perd pas de vue le Barça

Le Real Madrid, qui a su gérer son périlleux déplacement chez le voisin Getafe lundi soir (3-2), en clôture de la 17^e journée du Championnat d'Espagne, est revenu à deux points du leader, le FC Barcelone.

Cristiano Ronaldo a ouvert le score sur un penalty généreux (11'). Özil, sur une passe magistrale de Di Maria, a doublé la mise à la 19'. Getafe, entraîné par l'ancien milieu vedette du Real Madrid, Michel, et qui alignait lundi quatre joueurs formés au Real (Codina, Miguel Torres, Mosquera et Parejo), a réduit la marque sur une frappe limpide de Parejo (29'). Ronaldo, bien servi par Benzema a mis le Real à l'abri à la 57'. Mais il a quand même douté jusqu'au bout après la nouvelle réduction du score de Getafe, signée Albin (85'), quelques minutes seulement après l'exclusion d'un des défenseurs du Real, Arbeloa.

Villarreal, qui a dominé Almeria (2-0), a conforté sa 3^e place avec cinq points d'avance sur le 4^e, Valence, qui avait repoussé l'Espanyol Barcelone dimanche (2-1). Villarreal, sûrement le club qui a le



plus rivalisé dans le jeu avec le Barça cette saison, s'est tranquillement imposé, avec un but par période (Catala, 22^e et Borja Valero, 58^e). Majorque a signé le carton de la journée (3-0) contre Hercules Alicante, avec un but, le troisième, mar-

qué par le Français Michael Pereira (50^e). Le Barça s'était contenté d'un but d'écart pour battre le promu Levante dimanche au Camp Nou (2-1).

En l'absence de Messi, c'est la connexion Alves-Pedro qui a eu raison de la bonne organisation du club valencien. D'abord un petit festival du Brésilien qui tardait à tirer avant de servir Pedro dont la frappe contrée trompait Reina (1-0, 47^e). A la 59^e, Alves servait Pedro qui reprenait sans calculer et battait Reina d'une belle frappe enroulée. Moins solide que d'habitude derrière, avec une charnière centrale inédite (Abidal-Busquets), le Barça se faisait surprendre par Stuardi, qui fusillait Valdés d'une magnifique reprise de volée (80^e). Pour préserver son dernier but d'avance, le Barça se ruait à l'attaque (Villa, 85^e, et Alves, 87^e). Sans succès mais avec finalement trois nouveaux points au bout.



APRÈS 5 MOIS D'ABSENCE

Kaka retrouve la compétition

Le milieu offensif brésilien du Real Madrid, Ricardo Kaka, a retrouvé lundi soir la compétition après 5 mois d'absence en raison d'une blessure au genou gauche, à l'occasion de la victoire du club merengue à Getafe (3-2) pour le compte de la 17^e journée de la Liga. L'international brésilien, acheté par le Real en 2009 pour environ 65 millions d'euros à l'AC Milan, est entré sur le terrain à la 76^e minute à la place de Karim Benzema. Opéré du genou gauche début août, Kaka a dû attendre le 18 décembre pour reprendre les entraînements avec le reste du groupe. Depuis son arrivée à Madrid, le Brésilien n'avait pas réussi à s'imposer, ne montrant son talent que par intermittence et entre les blessures.

ITALIE

Le derby Lecce-Bari se jouera en présence du public



Le derby des "Pouilles" entre Lecce et Bari, initialement prévu à huis clos pour des raisons sécuritaires, se jouera finalement en présence du public jeudi dans le cadre de la 18^e journée du Championnat d'Italie de première division, a rapporté mardi la presse locale.

Néanmoins, seuls les supporters de Bari détenteurs de la "Tessera del tifoso", la carte du supporter, sont autorisés à effectuer le déplacement à Lecce. En tout, 6300 places ont été réservées pour eux dans le stade Via Del Mare. Le derby entre les deux équipes est souvent houleux en raison de la rivalité exacerbée entre les supporters des deux camps qui s'affrontent avant et après chaque match. Les dirigeants, entraîneurs, joueurs et supporters des deux formations avaient exprimé leur mécontentement après l'annonce, mercredi dernier, du huis clos, qualifiant cette décision de "défaite du football". En novembre dernier, le joueur Souleymane Diamoutene a été agressé par ses propres supporters, ceux de Lecce, parce qu'il avait joué à Bari, alors qu'Antonio Conte, entraîneur de Bari il y a deux ans, avait été agressé sur une plage près de Lecce.

Villarreal domine Almeria et conforte sa 3^e place



Villarreal, qui a dominé lundi Almeria (2-0) lors de la 17^e journée, a conforté sa 3^e place en Championnat d'Espagne, avec cinq points d'avance sur le 4^e, Valence, et à cinq points du 2^e, le Real Madrid, en déplacement à Getafe en soirée. Villarreal, sûrement le club qui a le plus rivalisé dans le jeu avec le Barça cette saison, a tranquillement battu Almeria, avec un but par période (Catala, 22^e et Borja Valero, 58^e). En attendant le match Getafe-Real, Majorque a signé le carton de la journée (3-0) contre Hercules Alicante.

Julio Baptista s'engage avec Malaga

L'attaquant ou milieu offensif brésilien de l'AS Rome, Julio Baptista, s'est engagé pour trois saisons et demi avec le club espagnol de Malaga, très actif en ce début de mercato, a annoncé lundi Malaga. "Malaga et l'AS Rome ont trouvé un accord pour (le transfert) du milieu offensif brésilien Julio Cesar Baptista pour le reste de la saison et trois supplémentaires", a indiqué le club espagnol dans un communiqué. Agé de 29 ans, Baptista, surnommé "La Bestia", a déjà joué en Liga, à Séville puis au Real Madrid. Malaga, qui a gagné dimanche son match de la 17^e journée de Liga (2-1 à Gijon), est remonté à la 16^e place du classement. Le club, entraîné par le Chilien Manuel Pellegrini, a déjà recruté cet hiver le défenseur argentin Martin Demichelis (Bayern Munich), le gardien espagnol Sergio Asenjo (Atletico Madrid), le milieu espagnol Nacho Camacho (Atletico Madrid) et le milieu italien Enzo Maresca, qui était sans club.

Le transfert de Cassano à l'AC Milan officialisé

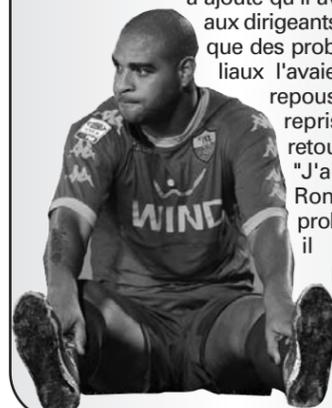
Le transfert de l'attaquant italien Antonio Cassano de la Sampdoria Gênes à l'AC Milan a été officialisé lundi par le club lombard. Cassano, 28 ans, avait déjà rejoint ses nouveaux coéquipiers en camp d'entraînement hivernal à Dubaï le 27 décembre. Son ancien club, la Sampdoria Gênes, ne voulait plus de lui depuis



qu'il avait insulté son président, Riccardo Garrone, le 26 octobre dernier. L'arrivée de Cassano devrait entraîner le départ du Brésilien Ronaldinho, qui ne joue plus guère pour les Rossoneri. Le Brésilien a déjà quitté le camp d'entraînement pour rentrer dans son pays où il serait en train de négocier avec un club local, le Gremio Porto Alegre. Cassano, qui a notamment joué à la Roma, avait été transféré en 2007 du Real Madrid à la Sampdoria. Tout au long de sa carrière, il s'est disputé avec ses entraîneurs, ses présidents et ses coéquipiers. Il est attendu avec bienveillance par ses nouveaux partenaires: "Nous attendons beaucoup de lui, c'est une valeur ajoutée", a estimé le défenseur de l'AC Milan Massimo Oddo.

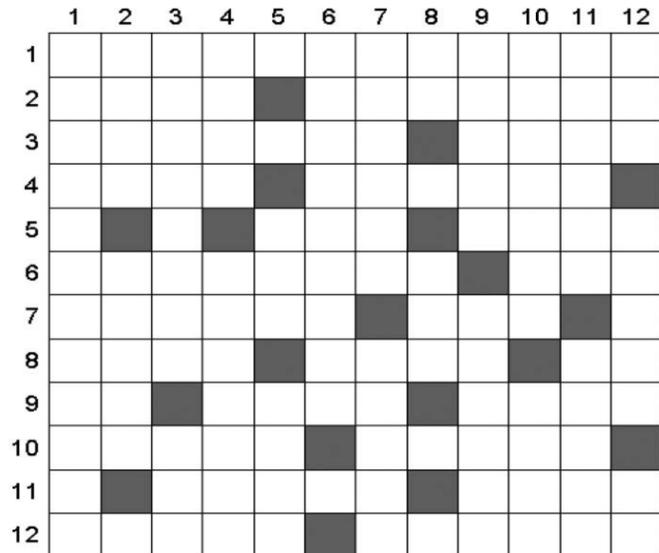
Adriano de retour en juin au Flamengo de Rio

L'attaquant brésilien de l'AS Rome, Adriano, a annoncé lundi qu'il sera de retour en juin au club de son cœur, le Flamengo de Rio de Janeiro. "Une partie de mon cœur reste au Brésil. Mais je dois respecter mes engagements (...). Mais, je reviens en juin. Même avec un contrat (avec la Roma) de deux ans et demi, a affirmé Adriano dans une interview au journal O Dia. Comme je suis professionnel, je pars pour me présenter mais je reviens en juin", a dit l'attaquant brésilien qui



a ajouté qu'il avait expliqué aux dirigeants de la Roma que des problèmes familiaux l'avaient obligé à repousser à trois reprises son retour à Rome. "J'ai prévenu Rome de mes problèmes, a-t-il assuré. Je pense que je n'aurai pas de problème là-bas".

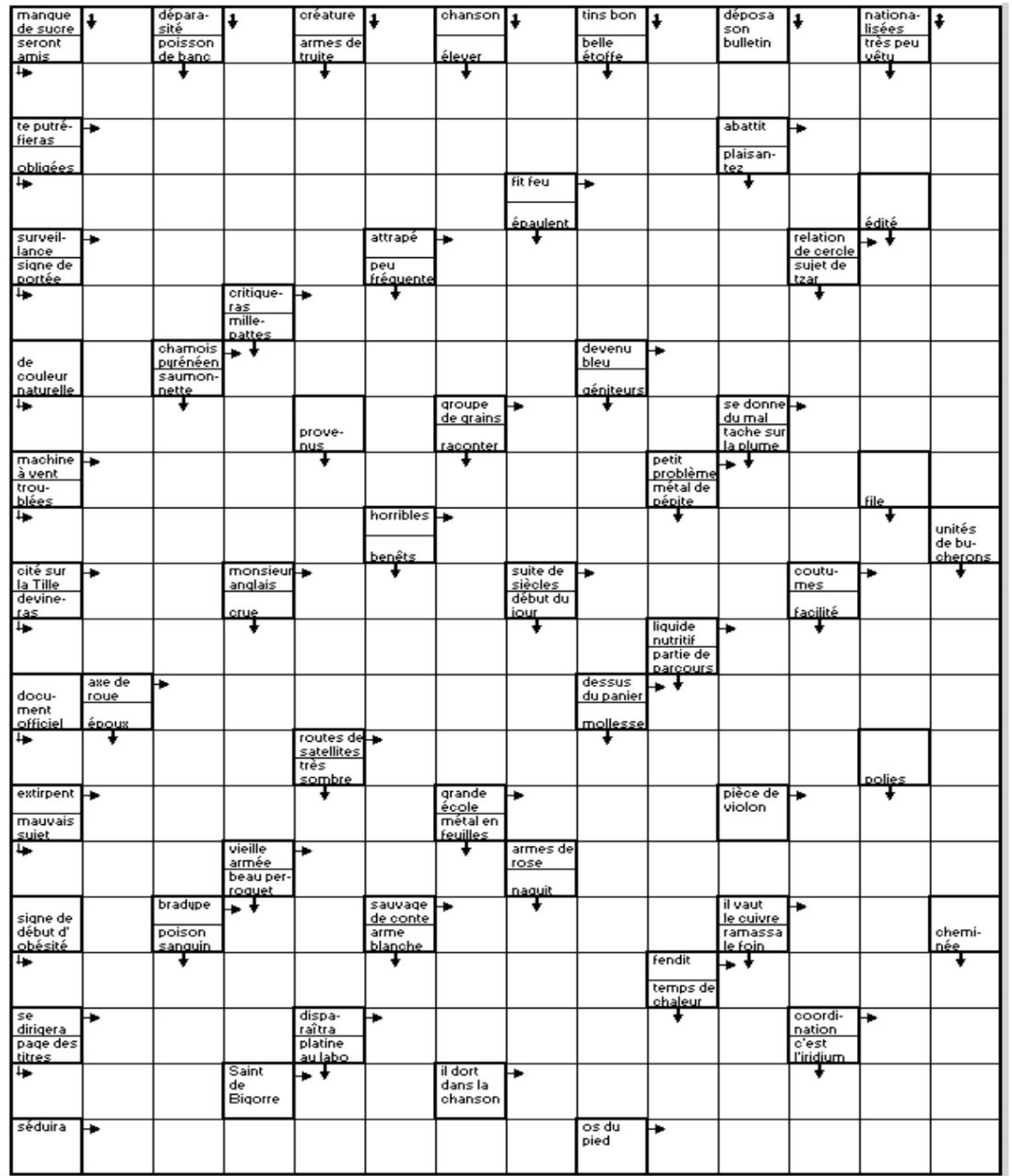
Mots Croisés N°425



- Horizontalement :**
1. Traversier
 2. Bronzé. Abattu
 3. Alcaloïde toxique de la fève de Calabar. Chef-lieu de canton de l'Orne
 4. Coco. Air
 5. Eivière ,d'Alsac. Fleue d'Espagne
 6. Niaiserie. Espace économique européen
 7. Salopettes. Unité d'enseignement et de recherche
 8. Pensée. Suate afin de se détendre. Année lumière
 9. Europium. Unique. Chnteuse québécoise
 10. Filleul. Fête mondiale
 11. Longue distance. Mèners d'un lieu d'un autre
 12. Muse de la poésie lyrique. Jamisse

- Verticalement :**
1. Idéologue
 2. Tondu. Potelée
 3. Arbre d'Extrême-Orient. À travers
 4. Tendon. Eliminèrent
 5. Allez (latin). Char
 6. Démystifier
 7. Stemmate. Au cœur du métro de Montréal
 8. Radio-Canada. Suinta
 9. Couteau. Rétréci
 10. Egaliser les bords des feuilles en coupant ce qui dépasse. Rivière de France
 11. Lésion. Guerrier et poète arabe du VIe s.
 12. Brame. Ville de Belgique. Pronom

Mots Fléchés N°425



SUDOKU N°425

	9			7		8	3	
1	3		8		9			5
		5	6					2
				8		4		9
6							8	7
2			5		7			
7				1			2	8
	2		7			6		3
				6				

Mots-Maxi N°425

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

F X E V E U V W A S

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°424

RENTABILISER
IDEALE . ENOUE
TETU . RASEURS
UN . PALS . SC . I
ETHERISATION
LE . GANACHE . E
L . ORBES . E . MS
ESAIE . SOTTE .
M . SL . RIVIONS
EMILIEN . QUAI
N . EOLE . TURNE
TONNE . SIESTE

MOTS FLECHÉS N°424

• A • E • M • R • G • L • E
• I • D • E • N • T • I • F • I • C • A • T • I • O • N
• U • L • T • I • M • A • T • U • M • M • I • E
• P • L • A • I • N • E • O • L • I • V • I • E • R
• T • R • E • T • E • A • U • N • E • T • V
• N • E • G • R • E • C • R • A • S • S • A • N • E
• R • I • E • N • S • N • U • T • I • A • N
• A • I • R • T • I • R • E • T • T • E • U • T
• N • O • E • G • E • L • E • S • I • F
• S • E • N • T • I • N • E • L • L • E • S • R • A
• T • O • T • A • L • E • T • I • T • A • N
• V • A • L • O • I • S • A • S • S • A • G • I
• Q • U • E • U • E • E • G • E • E • E • M
• P • U • R • S • N • O • T • A • S • O • U • E
• A • N • E • T • R • A • V • E • G • R • E
• C • R • E • U • X • E • P • E • L • E • R • S
• E • S • E • M • E • E • O • P • E • N
• A • L • T • E • R • A • S • A • G • E • A • M
• L • U • C • I • L • P • E • I • N • T • E
• R • E • N • I • E • R • A • I • T • R • O • T • S
• S • E • R • R • E • S • E • L • E • N • E • S

SUDOKU N°424

3	7	6	9	5	2	8	1	4
4	1	9	3	7	8	5	6	2
8	5	2	1	4	6	3	7	9
5	6	3	4	8	9	7	2	1
1	9	7	2	6	5	4	8	3
2	8	4	7	3	1	6	9	5
9	3	8	6	1	4	2	5	7
7	2	5	8	9	3	1	4	6
6	4	1	5	2	7	9	3	8

MOTS-MAXI

ASEXUÉ
VASEUX
FUSÉE
SAUVE
SEXUÉ
ÉVASÉ
FAUVE
FAVUS
SUAVE
VEUVE

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Bouhairat El-Chabout
10h30 : Nour Aini
11h10 : Documentaire
12h05 : Abtal Al-Djidja
12h35 : El-aâlem baina yadak
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Samihni. feuilleton
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Dalile El Vitaminat.
16h35 : Mouharibe El-Dawama
17h00 : Qoloub Fi Siraa
17h30 : Réhlat il fadha.doc
18h00 : Journal télévisé
18h20 : Hadithe Dini
8h30 : documentaire
19h15 : Djouha Série humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Dr House. (Saison 3)
21h30 : Maqaamat. Emission
22h30 : Festival national
00h00 : Journal télévisé



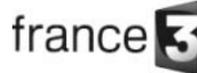
06:00 Piggly et ses amis
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
11:05 Las Vegas
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos
13:52 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:40 Commissaire Cordier
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Grey's Anatomy

21:30 Grey's Anatomy
22:20 Grey's Anatomy
23:15 Les Experts
00:05 Les Experts
00:50 Compte à rebours
01:50 50 mn Inside
02:50 Les Troyens
04:20 Musique
04:55 Histoires naturelles
05:20 Reportages
05:55 Piggly et ses amis



06:00 Les Z'Amours
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Image du jour
19:52 Météo
20:00 Journal
20:29 Soyons prévoyants
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Les faux-monnayeurs
22:35 Ma maison de A à Z
22:40 Face aux Français...
00:40 Dans quelle éta-gère
00:45 Journal de la nuit

00:55 Météo
01:00 CD'aujourd'hui
01:05 Dakar 2011, le bivouac
01:30 Des mots de minuit
02:10 Toute une histoire
03:10 Les chemins de la foi
04:10 24 heures d'info
04:20 Météo
04:25 D'hôtels en cabanes



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
10:30 3e séance
10:40 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:55 En quête de preuves
14:50 Keno
14:55 Inspecteur Barnaby
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Le journal du Dakar
20:10 Plus belle la vie
20:35 Vu du ciel : Le Canada
22:20 Une histoire épique
22:25 Soir 3
22:50 La revanche de Sherlock Holmes
00:30 Tout le sport
00:35 Couleurs outre-mers
01:05 Espace francophone



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:40 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme
10:55 Dr Quinn, femme
11:45 Dr Quinn, femme
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 90210 Beverly Hills
14:20 90210 Beverly Hills
15:45 90210 Beverly Hills,
16:30 90210 Beverly Hills,
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 L'amour encore plus vache
22:25 Belle toute nue
23:45 Belle toute nue
01:15 Météo
01:20 100 % poker



19:00 Arte Journal
19:30 Cuisines des terroirs
19:55 Sur les traces de Marco Polo : De l'Iran en Afghanistan
20:39 Thema
20:40 Docteur Prince & Mister Jackson
21:45 Le phénomène Queen
22:40 U2
23:35 From Wight to Wight
01:05 Simple Minds
02:40 Sting
04:10 Arts du mythe : Boli du Mali
04:35 Karambolage



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Les animaux de la 8
09:25 Mademoiselle Cinéma
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret : Madame
15:15 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:25 Africa Eco Race
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Football
23:00 Drôles de vidéos
00:10 Morandini !
01:10 24h people
01:40 C'est arrive sur la 8
01:50 Les jouets de l'extrême
02:40 Les jouets de l'extrême
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Tellement people
10:15 La belle et le cowboy
11:10 Top chef
12:05 Friends
12:35 Friends
13:00 Friends
13:35 Les corbeaux
15:10 Les Corbeaux
16:50 Tellement vrai
18:40 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 Commissaire Moulin
22:25 Commissaire Moulin
00:00 European Poker Tour
00:55 Alerte finale
02:30 Poker : le duel
03:25 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



23h15

Les Experts : Miami

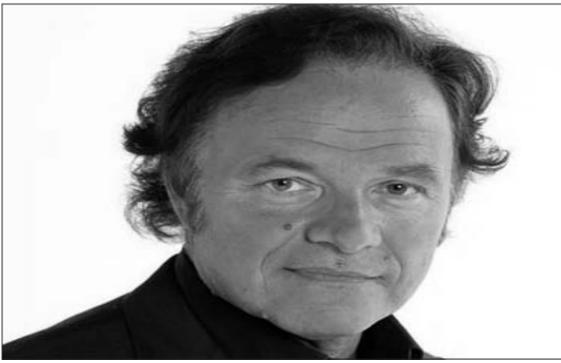


Réalisateur: Karen Gaviola. Avec : David Caruso (Horatio Caine), Emily Procter (Calleigh Duquesne), Adam Rodriguez (Eric Delko), Rory Cochrane (Tim Speedle), Khandi Alexander (Dr. Alexx Woods).

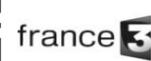
Un nouveau gang sévit dans les rues de Miami. Il compte déjà à son actif l'assassinat d'un jeune homme et le viol d'une femme. Horatio et son équipe ne sont pas décidés à les laisser agir impunément



22h40

Face aux Français...
Conversations inédites

Présentateur : Guillaume Durand. Réalisateur : Didier Froehly. Deux fois par mois, Guillaume Durand reçoit, pendant deux heures, deux invités célèbres. Objectif : faire découvrir aux téléspectateurs des aspects peu connus de leur vie. Portraits croisés avec des surprises, des inconnus qui ont marqué leur vie, et un questionnement différent avec l'aide du public, sur le plateau et en ligne. Une émission faite de dialogues et de rencontres pour surprendre et émouvoir...



20h35

Vu du ciel : Le Canada



Présentateur : Yann Arthus-Bertrand. Réalisateur : Anastasia Mikova, David Jankowski.

Le Canada, deuxième plus grand pays du Monde, renferme des richesses naturelles exceptionnelles : 7 % des réserves d'eau douce de la planète sont réparties ici dans des milliers de lacs, et ses forêts font quasiment la taille de l'Europe. C'est à la découverte de toutes ces ressources et de ceux qui les protègent que Yann Arthus-Bertrand nous emmène dans ce nouveau numéro de «Vu du Ciel».



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements BT B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

L'être humain est-il bon ou mauvais ?



La découverte de deux circuits cérébraux sous-tendant la compassion et la cruauté relance le débat sur la nature fondamentalement bonne ou mauvaise de l'être humain.

L'être humain est capable du pire comme du meilleur. Des plus nobles élans de compassion comme des génocides les plus atroces. Où est sa vraie nature ? Deux circuits neuronaux viennent d'être identifiés dans le cerveau humain. L'un porte à la compassion, l'autre à l'indifférence devant la souffrance d'autrui.

Tout dépend du lien qui unit le sujet à la personne qui souffre. Dans les expériences menées par la neurologue Tania Singer et ses collègues de l'Université de Zurich, des supporters de football devaient observer un supporter de la

même équipe, ou de l'équipe opposée, en train de recevoir une décharge électrique. Les supporters avaient la possibilité d'aider la personne souffrante en déviant une partie de la décharge sur eux-mêmes, ou bien de ne rien faire et, dans ce cas, ils pouvaient soit regarder ailleurs, soit observer la scène.

Cette expérience a montré que les supporters compatissaient avec une personne arborant les couleurs de la même équipe (et prenaient sur eux une partie de sa douleur physique), mais préféraient regarder souffrir une personne soutenant l'équipe opposée. Dans leur cerveau, des zones très différentes s'activaient : dans la situation de compassion, c'était une zone émotionnelle nommée insula antérieure ; dans la situation de cruauté, c'était le noyau accumbens, généralement impliqué dans les sensations de plaisir.

Voici sur quoi repose la théorie des endogroupes, selon laquelle l'être

humain fait preuve d'altruisme envers les personnes affichant la même appartenance identitaire que lui, et d'hostilité vis-à-vis des membres de groupes externes. L'existence de structures cérébrales dédiées à ces changements d'attitude suggère que l'être humain est double vis-à-vis des thématiques altruistes. Il n'est ni bon ni mauvais, mais exprime ses tendances compassionnelles ou cruelles selon l'identité de la victime.

La zone de la cruauté (le noyau accumbens) est un générateur de plaisir, activé aussi bien par la nourriture que par l'alcool, les drogues ou le sexe. Sa mobilisation dans des situations de ce type laisse penser que la cruauté à l'égard des groupes externes est un comportement profondément ancré. Elle aurait rempli une fonction de survie illustrée par la théorie du « conflit réaliste », due au psychologue turc Muzafer Sherif dans les années 1960 : ce dernier avait observé que des individus normaux placés en situation de pénurie formaient rapidement des groupes antagonistes qui s'affrontaient pour l'accès aux ressources. La création de lignes de démarcation est une stratégie pour assurer sa propre survie.

La sélection naturelle aurait ainsi privilégié la capacité d'aider et celle de tuer. Comment, dans ce cas, expliquer l'existence de sentiments universels d'altruisme, non cantonnés à des groupes d'appartenance ? Non plus par la théorie de l'évolution, mais par l'influence des cultures ? En ce sens, ce n'est pas l'homme qui est bon ou mauvais, mais les messages culturels qu'il produit collectivement et qui agissent en retour sur lui.

INNOVATIONS

Un jour, des souris, mutantes se sont mises à chanter...

Des chercheurs japonais ont utilisé des souris génétiquement modifiées pour accélérer le rythme des mutations. Ils ont patiemment attendu... et découvert un bébé souris qui gazouillait comme un oiseau. Depuis, une lignée est née...



À l'Université d'Osaka, l'équipe de Takeshi Yagi a annoncé un étonnant résultat : des souris qui chantent à la manière des oiseaux. C'est le fruit inattendu de leur « Projet de souris évoluée » (Evolved Mouse Project), consistant à observer ce qu'il advenait d'une lignée de souris génétiquement modifiées dont le taux de mutations est plus élevé que la moyenne.

« Les mutations sont la force motrice de l'évolution, a expliqué à l'AFP Arikuni Uchimura, le responsable de cette recherche. Nous les avons croisées pendant des générations pour voir ce qui allait se passer ». Pour écouter ce chant étrange, faites un tour sur Youtube sur la vidéo de l'une de ces souris chantantes.

Un nouveau langage ?

Longtemps, les chercheurs-observateurs n'ont découvert que des souris aux pattes courtes ou à la queue poilue. Mais un jour naquit un bébé souris qui chantait comme un oiseau ! Ce chanteur mutant a ensuite été croisé pour multiplier ce don et le laboratoire a aujourd'hui plus d'une centaine de souris gazouilleuses.

L'équipe s'attache désormais à comprendre comment ces animaux utilisent leur nouveau don. Par exemple, les souris ordinaires couinent en cas de stress. Les chanteuses, elles aussi, sifflotent plus fort dans certaines situations, en particulier quand des mâles sont présentés à des femelles. Les chercheurs ont remarqué que des souris ordinaires émettent moins d'ultrasons que leurs congénères lorsqu'elles sont élevées avec des souris chantantes.

Il y a là sans doute, selon eux, une utilisation sociale de ces vocalises et il serait intéressant d'observer comment se développe ce moyen de communication tout neuf.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Invention de Lazzaro Spallanzani

SECTEUR Biologie

DATE 1784

En 1678, le savant néerlandais Leeuwenhoek fut le premier à voir des spermatozoïdes – qu'il baptisa "animalcules" – sous son microscope. Près d'un siècle plus tard, on ne comprenait toujours pas les mécanismes de la reproduction. Les savants comparaient souvent la croissance du fœtus au développement des plantes : il fallait la graine d'un homme sur le terrain fertile d'une femme. En 1784, le biologiste Italien Lazzaro Spallanzani effectua la première insémination artificielle sur un chien, prouvant par là même que des spermatozoïdes étaient nécessaires à la reproduction.

L'insémination artificielle est aujourd'hui couramment utilisée pour féconder certains animaux comme les chevaux ou les vaches. A moindre coût, les éleveurs peuvent ainsi inclure dans leur cheptel le



génomme d'individus jugés performants. Chez les êtres humains, l'insémination artificielle est également utilisée, souvent pour palier à des problèmes d'infertilité.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Congélateur : pourquoi faut-il le dégivrer ?

Dans un congélateur, un freezer ou un réfrigérateur, l'humidité de l'air ambiant et des aliments condensent puis givre sur les parois froides de l'évaporateur. Petit à petit, c'est une véritable couche de glace qui se forme sur le système de refroidissement.

Les conséquences d'un manque de dégivrage

Le problème est que cette glace diminue le transfert thermique entre l'air intérieur et le système de réfrigération en constituant un isolant thermique. Le système doit alors consommer plus d'énergie pour maintenir la température intérieure au même niveau.

Chaque demi-centimètre de givre augmente ainsi la consommation du congélateur ou du frigo de 30 % ! Il est donc recommandé d'effectuer un dégivrage dès que la couche de givre atteint 2 à 3 millimètres. Le congélateur, comme le frigo, doit donc être entretenu.



Dégivrer son congélateur

Si l'appareil n'est pas équipé d'un système de dégivrage automatique, il faut l'arrêter puis sortir tous les aliments et les placer dans des glacières. Les portes doivent alors être laissées ouvertes le temps que toute la glace fonde, ce qui peut prendre 24 heures s'il y en a beaucoup.

Attention à ne pas utiliser de marteau ou d'objet métallique pointu pour déloger la glace, cela pourrait abîmer ou perforer les parois et l'évaporateur. Il vaut mieux utiliser une spatule en bois ou en plastique et amollir la glace avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Cela fait, il ne reste plus qu'à tout remettre dans le réfrigérateur ou le congélateur et celui-ci aura retrouvé ses performances énergétiques.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 6h03	Fadjr : 6h21	Fadjr : 6h36
Dohr : 12h35	Dohr : 12h54	Dohr : 13h11
Asr : 15h09	Asr : 15h28	Asr : 15h50
Maghreb : 17h27	Maghreb : 17h46	Maghreb : 18h08
Icha : 18h57	Icha : 19h16	Icha : 19h36

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ARRÊTÉS DURANT LES ÉVÈNEMENTS DE GDEIM IZIK

8 prisonniers sahraouis devant la cour d'appel d'Al-Ayoun

Un premier groupe de 8 prisonniers sahraouis a comparu devant la cour d'appel marocaine à Al Ayoun occupée pour participation aux événements de Gdeim Izik (camps de la liberté) d'Al Ayoun, a rapporté hier l'Agence de presse sahraouie (SPS).

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ces événements se sont déclenchés après le démantèlement du camp par l'armée d'occupation marocaine le 8 novembre de l'année dernière. Le tribunal où ont comparu les prisonniers sahraouis, a-t-on indiqué, s'est trouvé sous haute surveillance, entouré par les agents de la police et des services de renseignements marocains. Cette mesure, a-t-on ajouté, visait à empêcher d'éventuelles protestations des familles des prisonniers, a indiqué la même source qui, entre autres, a cité le rassemblement des défenseurs des droits de l'Homme.

Ce groupe, a rappelé SPS, comparait pour la seconde fois devant ce même tribunal, après deux mois d'arrestation. Samedi dernier, un membre du groupe, Mohamed Laabeid, 34 ans, a été agressé par des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire. Il a ensuite été placé dans une cellule individuelle, selon les déclarations de sa famille, citées par le rassem-



En plus de procès expéditifs, les conditions de détention des prisonniers sahraouis sont inhumaines.

blement des défenseurs des droits de l'Homme.

Durant le mois de novembre de l'année dernière, près de 160 sahraouis ont été arrêtés en raison de leur participation aux événements de Gdeim Izik et d'Al Ayoun suite au démantèlement du camp. Cette agression, qui a été qualifiée de «barbare» par la communauté internationale et condamnée par plusieurs institutions, à

l'instar de l'ONU, de l'Union africaine et du Parlement européen, a fait des dizaines de morts, sans compter les centaines de blessés et de disparus sahraouis.

A ce titre, la défense des prisonniers politiques sahraouis dont trois d'entre eux croupissent encore dans la prison de Salé (Maroc) ont averti de ne pas assister à la prochaine audience prévue le 7 janvier 2011. Ils affirment à ce sujet ne pas y assister «sans que les mesures nécessaires soient prises pour garantir le déroulement d'un procès juste et équitable pour leurs clients».

M. B.

OBLIGATION DE PAYEMENT PAR CHÈQUE

La mesure va se substituer "progressivement" au cash

La mesure gouvernementale de recours au chèque pour les paiements dépassant les 500.000 DA à partir du 31 mars prochain va se substituer "progressivement" au cash, a indiqué mardi Abderrahmane Benkhalfa, délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef). Interrogé sur la capacité de cette mesure à mettre fin aux transactions en liquide (cash), autant dans le circuit informel qu'officiel, M. Benkhalfa a indiqué à l'APS, que sa "mise en œuvre va progressivement mettre fin aux opérations de paiement par cash". En juillet dernier, le gouvernement a rendu obligatoire le recours à partir du 31 mars 2011 à la monnaie scripturale (chèques et cartes bancaires) pour tout paiement dépassant (500.000 da) afin de lutter contre les transactions financières illicites, le blanchiment d'argent et le

financement du terrorisme. Mais, à trois mois de sa date butoir, cette mesure gouvernementale alimente le débat au sein des milieux spécialisés notamment sur sa capacité à endiguer la surliquidité et les transactions financières illicites. L'applicabilité de cette mesure, "sera mise à l'épreuve", selon des sources qui font état de difficultés de mise en œuvre dans un pays "où même une partie des banquiers optent pour le cash pour fuir la lenteur (administrative) des banques". Pour autant, M. Benkhalfa, estime que cette catégorie de clients est "récupérable", en raison de l'amélioration des délais de traitement des chèques interbancaires, qui sont passés pour certains transferts de trois mois à une journée grâce à la modernisation des moyens de paiement.

APS

POUR VALORISER LA CULTURE AMAZIGHE DANS LE M'ZAB

Yennayer 2961 à Ghardaïa

Plusieurs activités culturelles relatives à la promotion et la valorisation de la langue et de la culture amazighes seront au menu du 10 au 12 janvier à Ghardaïa, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh Yennayer 2961, a-t-on appris hier auprès du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), initiateur des festivités. Des expositions de tables d'arts culinaires des différentes régions du pays, tables rondes sur la symbolique de Yennayer et un mini salon du livre représenteront les principales activités de la manifestation qui sera couronnée par un dîner traditionnel typique de la région durant la soirée du mardi (11 janvier), selon les explications du directeur de la promotion culturelle du HCA, M. Si El Hachemi Assad. "C'est la 10e année consécutive que le HCA célèbre Yennayer qui est traditionnellement fêté dans l'ensemble du pays. Chaque année, une ville est choisie pour abriter les festivités marquant le nouvel an amazigh", a-t-il indiqué, rappelant que le 1er jour du calendrier amazigh, correspondant au 12 janvier de l'année grégorienne marque le début de l'année agraire que les populations célèbrent avec des rites symbolisant la fertilité, la joie et la solidarité. "Ghardaïa a été choisie cette année pour la célébration de Yennayer. Cette ville est réputée par une importante activité associative qui recèle des compétences en la matière", a-t-il dit.

Une étudiante tente de se suicider à Tizi-Ouzou

Une jeune fille, âgée de 22 ans, a tenté de mettre fin à ses jours lundi dernier à Tizi-Ouzou. N. B., étudiante en première année au département d'économie de l'université Mouloud-Mammeri, s'est jetée du balcon de sa chambre, située au bloc numéro F3 de la cité universitaire pour filles Hasnaoua II (Bastos). Il était 14 h quand la jeune fille s'est jetée dans le vide. L'étudiante a été évacuée vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Tizi-Ouzou où elle est soignée pour de graves blessures. Toutes les étudiantes de la cité universitaire "Bastos" ainsi que les étudiants et étudiantes du campus de Hasnaoua étaient sous le choc hier en apprenant cette tragédie. La jeune fille est originaire d'un village dans la région de Draâ El Mizan.

L. B.

Une éclipse solaire partielle a touché l'Algérie

Une éclipse solaire partielle a été observée, hier matin à Alger durant près de deux heures et demie, avec un maximum de 56,3%. Le phénomène a commencé à 7h43 et pris fin à 10h10 mn. Il a atteint son maximum à 8h52 mn, avec un taux de 56,3%. L'éclipse a touché également les autres régions du pays et sa grandeur était variable de 30% à Tamanrasset (Sud) à 60% à El Kala (Est). Le phénomène, né de l'interposition de la lune entre la terre et le soleil, concerne également d'autres régions du monde, dont l'Afrique centrale et de l'Ouest et la Sibérie (Russie). Son maximum a été atteint au nord de la Suède avec un taux de 85,72%. L'éclipse solaire, qui est un phénomène périodique dans le temps, s'est déjà produite en Algérie à plusieurs reprises, la dernière remontant au 29 mars 2006. La prochaine éclipse partielle, quant à elle, se produira le 3 novembre 2013, alors qu'une éclipse totale se produira le 2 août 2027.

APS

Avec



Doubli W'Zid

Pour commencer en beauté l'année 2011, Allo OTA lance du 5 au 24 janvier une nouvelle promotion « Doubli W'Zid », qui permettra à tous ses abonnés de profiter du bonus pour pouvoir communiquer en toute liberté et au moindre coût! Après chaque 24 heures, tous les abonnés Allo OTA pourront bénéficier de 70 DA de bonus pour seulement 30 DA. Pour bénéficier de la promotion les abonnés Allo OTA devront souscrire en introduisant le code *535 # et choisir la promotion Allo 30, pour profiter pleinement de ce bonus. Bien entendu, l'abonné pourra s'inscrire autant de fois qu'il le souhaite sans aucune restriction ni condition. Le Bonus offert sera valable 24 h, utilisable pour tous les appels nationaux de 1h du matin à 13h !